

LUTTER

CONTRE

LES DISCRIMINATIONS

Une trajectoire.

Retour sur 15 ans d'actions des centres sociaux



EDITO

Dans un contexte de compétition mondialisée et de contrainte budgétaire, notre modèle social français peine à répondre à l'augmentation des besoins sociaux. Fortement critiqué à ce titre par certains mais défendu par d'autres, qui le voient comme le rempart de la cohésion sociale, celui-ci doit redéfinir ses objectifs, ses moyens et ses principes pour répondre aux enjeux actuels. Cette digue de solidarité nationale est un amortisseur surtout en cette période de crise sanitaire mondiale qui touche de plein fouet les plus fragiles socialement et économiquement. Dans ce contexte sociétal, la volonté politique de la FCSF a été d'œuvrer pour la justice sociale au travers de son engagement dans la lutte contre les discriminations, l'engagement des jeunes, le dispositif de service civique. Beaucoup de mesures dont le réseau s'est emparé et qui se poursuivent territorialement. Interpellée par le réseau et par l'État, la FCSF s'est aussi emparée de la question de la laïcité qui ne peut être dissocié de la lutte pour l'égalité.

Au regard des valeurs de la charte fédérale des centres sociaux autour de la dignité humaine, la solidarité et la démocratie, la FCSF est engagée dans la lutte contre les discriminations depuis de nombreuses années. Elle a mandaté un groupe de travail national composé de professionnel.l.e.s, de militant.e.s, et partenaires associés qui depuis 2010 mènent des actions de sensibilisation, de formation, de capitalisation et de construction d'outils repères. Des étapes importantes ont structuré cette trajectoire. L'université fédérale à Sangatte en 2011, où la LCD a émergé comme une des 7 questions sociales à travailler au sein du réseau. Le congrès à Lyon en 2013, où le témoignage et la manière d'agir de collectifs concernés par le sujet a interrogé les manières d'appréhender la question au sein du réseau. Puis l'expérimentation 2014-2017 Une voix(e) commune contre les discriminations, menée en coopération avec cinq territoires et l'IRDSU, qui a donné lieu à un colloque national à Vitry le François en 2017 et qui a vu une quinzaine de collectifs d'habitants se mobiliser ... Un travail qui a été largement soutenu par le CGET puis par l'ANCT.

Cette publication témoigne d'une histoire mobilisatrice et émancipatrice de la lutte contre les discriminations au sein du réseau lors de cette dernière décennie. Des expériences, des témoignages, des concepts qui sont autant d'éléments illustrant des manières d'agir. Elle s'adresse à l'ensemble des centres sociaux et des fédérations. La discrimination est fondée sur l'intolérance et le refus de la différence et ne pas subir de discrimination est un droit fondamental. Cela passera par l'éducation pour déconstruire les stéréotypes et combattre des préjugés, à travers l'échange, le débat. Mais aussi vers une remise en question personnelle, qui ne pourra se faire qu'au travers d'une prise en compte globale du fléau.

L'éducation aux droits humains est nécessaire pour être capable d'identifier les discriminations, la mise en valeur des connaissances et des recherches scientifiques, l'appel à l'adoption d'une attitude responsable fondée sur l'esprit critique et conduisant aussi à la remise en question personnelle.



FAIRE TRACE

L'ambition de ce document est de rendre compte de la façon dont les centres sociaux ont, depuis une quinzaine d'années, pris en considération le problème public des discriminations, problème trop longtemps banalisé, toléré et admis dans la société française.

Les discriminations viennent, pourtant, quotidiennement, fragiliser ce qui permet de faire durablement société commune. Elles rendent difficile un effectif accès à l'idéal républicain et ses promesses d'égalité, de liberté et de fraternité. **Les discriminations viennent ainsi défier les centres sociaux dans leur possibilité de défendre une égale dignité entre toutes et tous**, de fabriquer une démocratie attentive à celles et ceux qui sont confrontés à un déni du droit si ce n'est à un déni du droit à l'existence : elles viennent enfin souligner la nécessaire et impérative solidarité de celles et ceux qui ont le privilège de ne pas y être confrontés.

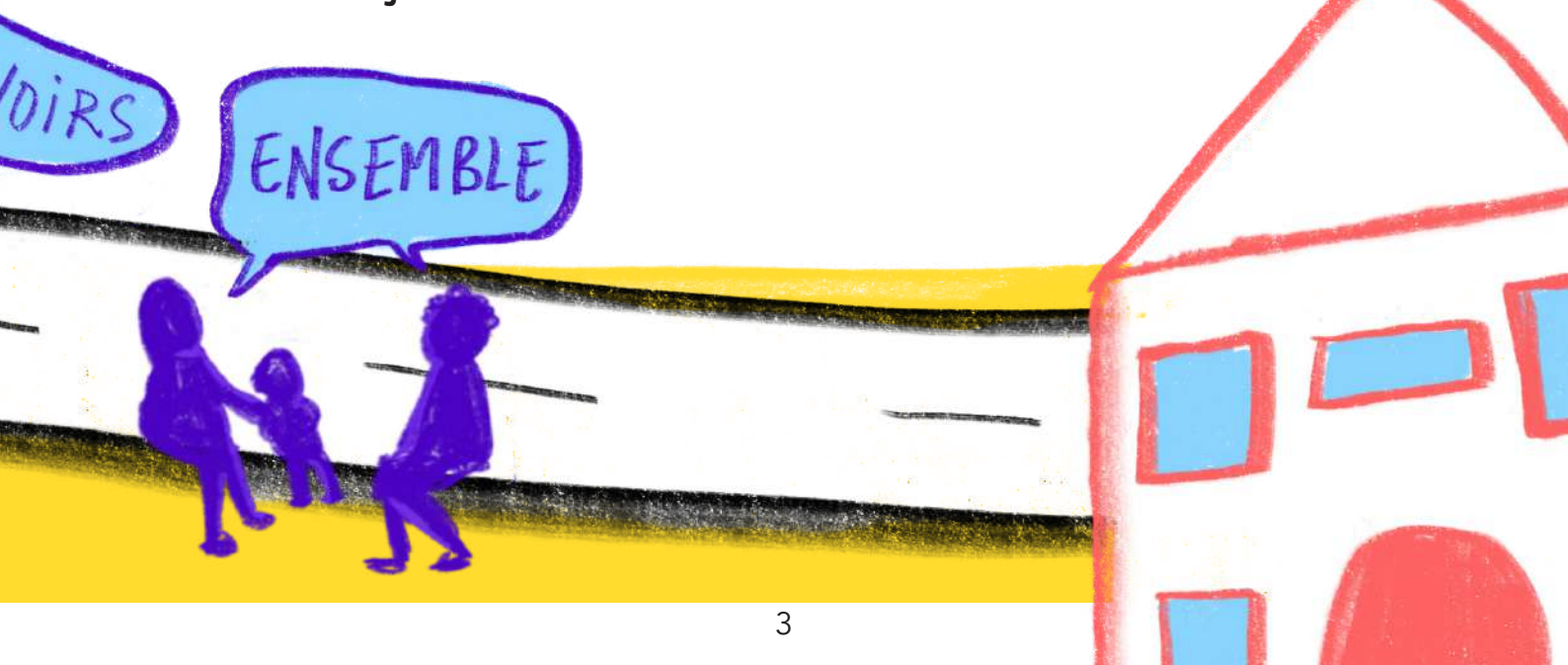
Ce document, volontairement synthétique, cherche à montrer les différentes phases de (re)mobilisation mais aussi parfois de démobilitation du réseau, la diversité des projets, et des initiatives, les dynamiques à l'œuvre sur les territoires et entre les territoires.

Si certaines initiatives pionnières ont fini par s'éteindre, si certains projets ont fait vivre de façon intense l'idéal d'un vivre ensemble égalitaire avant que ses protagonistes ne passent à autre chose, il n'en demeure pas moins que chacune des graines d'égalité semées dans le réseau des centres sociaux a favorisé, selon la théorie du rhizome, la naissance d'autres initiatives, d'autres projets, en d'autres territoires, dans d'autres configurations.

Car si les discriminations viennent affecter durablement les liens sociaux, une lutte solidaire contre les discriminations vient renforcer plus durablement encore ces mêmes liens sociaux et la démocratie.

Ces différentes initiatives ont été l'occasion de multiples expérimentations, innovations pédagogiques qui ont appris de et à toutes celles et ceux qui y ont contribué. Ces différentes démarches ont été aussi souvent l'occasion d'élaborer des outils, d'identifier et d'accompagner de nouvelles personnes-ressources pour le réseau.

C'est de tout cela que ce document entend faire trace pour continuer à écrire des histoires d'égalité.



SOMMAIRE

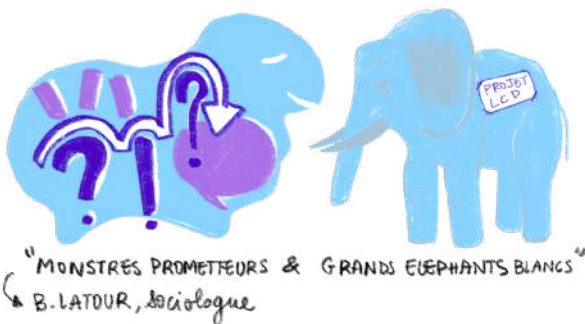
L'enquête	Pages 5 à 7
Observer le temps long Zoom sur quelques initiatives	Pages 8 à 23
Décoder les termes	Pages 24-25
Analyse de situation	Pages 26 à 33
Comprendre les enjeux	Page 34 à 41
Notions clés	Pages 44 à 45
Se ressourcer Partager les outils	Pages 46 à 51
Retour sur le séminaire 2021	Pages 52 à 53

RENDRE COMPTE & partager...



C'est le récit d'un voyage, pour raconter quelques histoires, souvent belles, glanées sur le long chemin de l'ÉGALITÉ...

C'est une façon de mettre en lumière quelques pépites*, des projets pionniers qui nous ont permis d'APPRENDRE et de partager... * et il en reste encore beaucoup à découvrir



C'est l'histoire de projets qui ont su s'adapter à un environnement parfois hostile ou peu réceptif aux revendications d'égalité de traitement. Des "monstres prometteurs" qui ont permis l'apprentissage collectif...

"MONSTRES PROMETTEURS & GRANDS ELEPHANTS BLANCS"
B. LATOUR, sociologue

L'ENQUÊTE :



Un premier travail d'enquête a été réalisé par Franck Mohimont (Fédération des Ardennes) et Nour-Eddine Laouer (Fédération du Val d'Oise) auprès de 22 fédérations de centres sociaux afin d'identifier les actions entreprises, les enseignements retirés et les ressources produites. Ce travail préalable a été complété par des entretiens et une analyse réalisés par Caroline Arcade, à l'échelle nationale avec un focus sur la Région Occitanie.

LA SYNTHÈSE :



Cette note de synthèse a donc pour objet :
- de laisser des traces des différentes démarches engagées sur l'ensemble du territoire national ;
- en les situant dans le temps ;
- de faire des zooms sur celles déjà identifiées et d'en révéler d'autres ;
- de dégager des axes d'apprentissage thématiques en les croisant le cas échéant.

↳ LE CONTEXTE

Cette note est publiée dans un contexte où le chantier national « lutte contre les discriminations » est amené à passer en 2021 le relais aux régions qui souhaiteraient en assurer le co-portage lors d'un séminaire national maintes fois reporté en raison de la crise sanitaire.

DES EXPÉRIENCES MULTIPLÉS

Durant l'année 2020, Caroline ARCADE
a mené des entretiens sur le territoire,
dans le cadre d'un stage à la Fédération
Languedoc-Roussillon et du MASTER 2
"intermédiation et développement social" de
l'Université Paul Valéry de Montpellier.

DES ACTEURS/TRICES EXPÉRIMENTÉ.E.S
QUI PASSENT LE RELAIS.

DES APPROCHES MULTIPLES DE LA QUESTION
DES DISCRIMINATIONS : GENRE, ORIGINE, HANDICAP...

DES DYNAMIQUES COLLECTIVES ET CITOYENNES
QUI S'ÉMANCIPENT DES CENTRES SOCIAUX.

DES ACTIONS PHARES QUI NOURRISSENT
LE RÉSEAU ET LE COURAGE COLLECTIF...

DES OUTILS VARIÉS, LUDIQUES, INNOVANTS,
INTERACTIFS...

DES ALLIANCES NÉCESSAIRES FACE AUX
DIFFICULTÉS À AGIR.

OBSERVER LE TEMPS LONG

Zoom : Fédération du Nord (2005-2019)

La fédération des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais, appuyée de façon volontariste par le **FASILD (Fonds d'Action et de Soutien à l'Intégration et à la Lutte contre les Discriminations)**, a eu une action pionnière dans le réseau des Centres Sociaux.

Elle a notamment élaboré, avec le sociologue **Saïd Bouamma** et l'**IFAR**, une « boîte à agir ». Par la suite, l'IFAR a mis en place une formation de **répliquants** qui a permis d'essaimer la démarche empruntée (notamment en Ile de France), revendiquant une approche politique et intersectionnelle de la question des discriminations, dans le réseau.

Mostafa Guezal, 1957-2017, Fédération du Nord Pas de Calais.

Ma fierté, c'est le fait qu'aujourd'hui nous sommes reconnus au niveau régional comme un acteur important. On a une reconnaissance par rapport au travail fourni. On n'est pas que dans l'affichage, on est dans l'action.

La rencontre avec la déléguée régionale du FASILD en 2004 nous a expliqué la différence entre l'intégration, qui veut rendre les personnes conformes semblables et la lutte contre les discriminations qui nous a montré que l'enjeu c'est d'agir sur l'environnement pour que chacun et chacune puisse vivre et trouver une place.

Agir sur ces questions c'est sortir de soi, prendre du recul, prendre la distance, nous engager plus fermement et de façon plus constructive. Dans toute action d'un centre social, dès lors qu'elle est politique, il y a des moments durs. Mais pendant 10 ans, l'État s'est engagé à nos côtés via jeunesse et sports, cela nous a encouragé à continuer. Je repense au Président de la CCI de Cambrai qui reconnaissait que les discriminations ne peuvent pas continuer et s'engageait à nos côtés. Il faut faire bouger les choses et au fur et à mesure les pratiques changent.

Interview réalisée à Cambrai, en mars 2016.



L'égalité c'est un combat de tous les jours.
Mostafa Guezal.



zoom : **Le congrès des centres sociaux à Lyon (2013)** **Deux pépites révélées à l'ensemble du réseau**

Lors du congrès des centres sociaux, **deux expérimentations conduites respectivement dans des centres du Blanc-Mesnil (Maison des Tilleuls) et de Lormont (Association DIDEE)** ont permis de révéler à l'ensemble du réseau deux démarches exemplaires pour penser ensemble les questions de développement du pouvoir d'agir et de lutte contre les discriminations.

Ces deux initiatives nées dans le réseau ont par la suite permis la création de **collectifs citoyens portés par des jeunes** qui ont réalisé un film d'interpellation des décideurs publics puis un second visant à introduire l'histoire des migrations et de la colonisation dans les enseignements en Lycée. **Un collectif de parents d'élèves** s'est également mobilisé contre les effets délétères de la circulaire Chatel ayant pour effet d'interdire aux mères d'élèves d'accompagner leurs enfants en sorties scolaire au motif qu'elles seraient désormais considérées comme des auxiliaires de la fonction publique (collectif « Sorties scolaires avec nous ! »).

Collectif Vivre Ensemble l'Égalité, Lormont

Karim Chaouchi :

«On s'est rendu compte que la discrimination que l'on vivait était quelque chose qui ne nous touchait pas individuellement, mais collectivement. Dès qu'un jeune témoignait d'une situation de discrimination, un autre disait "moi aussi, j'ai vécu cette situation". On a vraiment pris conscience à ce moment-là que c'était un phénomène massif. »



Prise de parole du Collectif Sorties scolaires avec nous, 2013

Femmes de quartier des tilleuls, concernées par la circulaire qui leur enlève le droit d'accompagner leurs enfants en sorties scolaire, nous nous réunissons depuis l'année dernière dans le centre social du quartier. Avec son appui et soutien, nous avons rencontré, échangé et obtenu le soutien de Mme Marie-George Buffet, députée de Blanc Mesnil, M. Hervé Bramey Maire adjoint à Blanc Mesnil, et président de la maison des tilleuls, Mme Myriam Matari, avocate au barreau de Lyon, membre de l'association ARCAD spécialisée dans l'accompagnement juridique des personnes victimes de discrimination, Olivier Noel, sociologue, maître de conférence université de Montpellier et chercheur associé à l'IS CRA.

En juin 2013, nous avons porté ce problème jusqu'au Congrès national de la fédération des Centres Sociaux et Sociaux culturels de France. Soucieuses de l'avenir de nos enfants, engagées dans la vie du quartier, nous voulons le meilleur pour nos enfants.

Cette circulaire l'empêche ou tout le moins le réduit: son application les prive de la présence de leurs mères, voire des sorties scolaires fréquemment annulées, nous ne voulons pas que nos enfants aient une haine contre l'école. Cette circulaire exclut de la vie scolaire et discrimine en fonction d'une tenue vestimentaire. Que s'est-il passé en 2012 pour qu'on nous retire ce droit à accompagner les sorties scolaires? De quoi ont-ils peur?? Nous demandons l'abrogation de cette circulaire. Nous voulons accompagner les sorties scolaires et être reconnues comme parents d'élèves.



Zoom : Une expérimentation croisée entre la FCSF et l'IRDSU (2014-2017) Une voie(x) commune contre les discriminations

Cette expérimentation nationale a permis de favoriser des **rencontres entre différents territoires** engagés dans la lutte contre les discriminations, de tester et d'essayer de nombreux outils d'éducation populaire.

Elle a donné lieu à des temps d'échanges fructueux et s'est conclue, en octobre 2017, par une **rencontre nationale** qui s'est tenue à Vitry-le-François et a permis d'élargir le prisme à **des expériences étincelantes venues de Belgique** et de les partager avec des élus locaux mobilisés autour de la lutte contre les discriminations.

Une expérimentation appuyée et partagée avec l'IRDSU et le CGET. Plus d'infos : <https://www.iscra.org/articles/une-voix-e-commune-contre-les-discriminations>



Centre Social & IRDSU



Une voix(e)
contre les discriminations

zoom : Languedoc-Roussillon - Occitanie (2015 à aujourd'hui)

Dans le contexte post-attentat de 2015 et le lancement d'une campagne nationale visant à diffuser les **valeurs de la République** (Liberté, Egalité, Fraternité) et la laïcité, **des jeunes réunis au sein d'un centre social** à Perpignan ont cherché à **questionner le sens donné à chacun de ces mots**.

Pour cela, ils ont utilisé **l'outil de la caméra**, accompagné par un documentariste professionnel, Christophe Coello, afin de favoriser, par une mise en abîme, le débat avec d'autres jeunes, des adultes, des institutions afin de questionner l'importance de ces valeurs et principe mais aussi leur effectivité.

En 2017, ils ont fait le choix de s'émanciper du centre social en créant une **association encore très active aujourd'hui** : Jeunes Reporters Citoyens.

Depuis 2018, la fédération du Languedoc-Roussillon/Occitanie a rejoint le groupe de travail national de la FCSF, en lien notamment avec l'expérience perpignanaise, et cherche à **porter la question** dans le réseau avec le soutien de la Région Occitanie.



ANGEL:

Je me suis engagée sur les questions de la discrimination en 2016 lorsque j'ai participé à un week-end à Toulouse. Les témoignages m'ont donné envie de participer à ma petite échelle à faire changer les choses.

Je pense qu'il faut aider les gens à parler de ce qu'ils vivent et transmettre le message par le biais des réseaux sociaux, courts métrages, journée ou week-end que l'on organise ou auxquels nous participons. Il faut pouvoir entendre plusieurs points de vue...ça ouvre l'esprit !

MANSOUR:

Après les attentats de Charlie hebdo, j'ai eu le déclic et je me suis engagé auprès des JRC. En 2015, juste après notre première action, nous avons été invité par Olivier Noël, sociologue, à l'université Paul Valéry à Montpellier. L'amphi était archicomble. C'est la première fois que j'entrais à l'université. Incroyable ! Après notre intervention, nous nous sommes sentis très valorisés et motivés, car on a pu s'exprimer notre ressenti sur les problématiques de notre société et afin de présenter nos actions qu'on allait réaliser dans l'avenir.

Mustapha BOUTOUBA, animateur et coordinateur jeunesse, Mairie de Perpignan

Dans les années 90 je me suis forgé une opinion en sortant de mon quartier et en me confrontant à des gens qui m'ont aidé à prendre conscience qu'il fallait se battre contre les discriminations.

Je me souviens d'une action avec le CS du Haut Vernet, on avait monté une association de jeunes et on a réussi à avoir un local après nous être mobilisés pour l'obtenir, on a fait du porte à porte pour expliquer notre action, les habitants nous ont ensuite aidés pour aménager notre local.

Pour donner du courage aux jeunes, il faut les inciter à aller vers les gens, leur parler, échanger avec eux, ne pas avoir peur et mettre en place des petites actions de soutien mutuel au quotidien. C'est pour ça qu'on propose beaucoup de débats avec les jeunes sur JRC.

Rodolphe Devalcourt, Délégué Fédéral du Languedoc-Roussillon

Au sein de notre fédération, nous sommes sensibles à ces questions depuis de nombreuses années parce que les acteurs de notre réseau nous sollicitent régulièrement. En 2015 déjà, Olivier Noël est intervenu lors d'une rencontre des directeurs pour parler Laïcité autour des événements de Charlie Hebdo. Notre mobilisation s'est accentuée fin 2019 lors d'une première participation au Copil national LCD avec le Président de la maison des potes de Narbonne, puis cette année là également au travers de notre projet Tour à vélo pour les jeunes de 12 à 17 ans, nous avons commencé à proposer des contenus aux jeunes, sensibiliser les animateurs à la lutte contre les discriminations. Nous avons également proposé une rencontre à Nîmes avec Eric Vinson sur le dialogue inter-religieux puis proposé de former des animateurs volontaires du réseau avec les Kawaa Grandir ensemble.

Cette thématique est aujourd'hui portée par l'Union Fédérale Occitanie (UFO), nous envisageons de poursuivre notre mobilisation, notamment en coopérant avec le conseil régional Occitanie pour proposer une coordination régionale sur ces questions.

Zoom : Handicarnière à Saint-Priest Une démarche intégrée de changement accompagnée par le centre social

Le projet Handicarnière est né d'un **collectif d'habitants** de Saint-Priest (composé de personnes concernées directement ou indirectement par des situations de handicap), appuyé par le centre social pour prendre en charge cette question en alliance avec des structures spécialisées notamment avec l'APF.

Il a permis d'**accroître l'accessibilité des personnes en situation de handicap** (notamment aux situations de handicap invisibles) aux activités du centre social puis d'autres structures de la ville (modalités de circulation, médiathèque, écoles etc..) par un travail de **sensibilisation** (création d'une BD, diffusion d'une pièce de théâtre « les deux pieds sur terre » jouée par des acteurs en situation de handicap, création d'un escape game dédié) voire d'expérimentations (séances de lecture dans le noir).

Par la suite, **deux personnes du collectif ont intégré le conseil d'administration du Centre Social**. La perspective de contribuer au changement qui anime l'équipe de direction du centre social a permis d'expérimenter, d'innover, de pousser les limites du possible, de **favoriser la contamination positive** pour une ville plus inclusive, moins discriminatoire.



Zoom : Fédération Maine et Loire (2018-2020)

L'importance du travail de conscientisation

Lors de la **ré-écriture de son projet fédéral**, en 2018, la question des discriminations a été soulevée par plusieurs centres sociaux de Maine et Loire et est, de ce fait, devenue un nouveau chantier fédéral.

Pour le lancement de ce nouveau chantier, la fédération a sollicité **la sociologue-pédagogue Floréal Sotto**, qui développe une **approche conscientisante**, qui se veut à distance d'approches plus militantes, et qui vise à rendre visibles et lisibles les mécanismes de discrimination à partir d'une approche modélisée .

L'intérêt suscité par cette démarche pédagogique a favorisé la mise en place d'un groupe-projet réunissant une vingtaine de personnes et postulant que **la lutte contre les discriminations est une façon de développer le pouvoir d'agir**. Depuis lors la Fédération des Centres Sociaux du Maine et Loire a rejoint le groupe de travail national de la FCSF.

Plus d'infos : discrimachine et anti-discrimachine : <http://leszegaux.fr/notre-action/notre-comprehension-des-mecanismes-discriminatoires/>

Floréal Sotto, sociologue.

Diplômée du Master Migration et Relations Interethniques de Paris VII (URMIS), formée en France et aux États-Unis (CUNY). Je me bats depuis maintenant 13 ans contre les rapports de domination qui structurent notre société. **Mon travail consiste à écouter, à transmettre, à créer, à bousculer délicatement, à soutenir, et surtout à poser des questions** : Comment fonctionnent les rapports de domination dans notre société ? Comment nous concernent-ils, individuellement et collectivement ? Comment en subissons-nous les effets ? Comment les entretenons-nous ? Comment agir ? Comment réagir ? Comment changer ?...



Daniel Tricot, administrateur CS 3 mâts /FD et Olivier Joulain, animateur fédéral Maine et Loire Mayenne

Il n'y a pas eu de moment en particulier qui marque mon engagement, c'est plus le résultat de nos parcours pro et militant (syndical et associatif). Le déclic s'est produit pour nous quand au niveau fédéral, il a été décidé de travailler cette problématique en 2018 en s'appuyant sur des interpellations de centres.

Une action phare ? La 1^{ère} journée fédérale en novembre 2019 du fait du nombre de participant.es (bénévoles comme salariés). Et aussi, l'implication croissante et permanente des centres sociaux dans le groupe de travail. Et ce malgré les conditions sanitaires depuis un an. Pour moi, il y a eu la première conférence de Floréal Sotto lors de la journée de Novembre 2019. Car elle m'a fait prendre conscience de l'étendue du champ des discriminations et du lien avec la question du pouvoir d'agir.

Comment continuer ? Réfléchir à la mise en œuvre d'actions concrètes dans les centres sociaux (en particulier autour des manières, pratiques d'accueil des habitant.es) pour que ils soient les moins producteurs de discriminations et qu'ils soient repérés par les habitant.es et partenaires comme un lieu ressource pour la lutte contre les discriminations. Continuer en laissant une place plus importante aux habitant.es victimes de discriminations pour les exprimer et chercher à trouver collectivement des solutions. Faire en sorte que les centres impliqués et la fédération se rapprochent de groupes militants qui agissent dans la lutte contre les discriminations. Et ce afin de montrer la dimension collective possible et l'importance de permettre aux personnes concernées par des discriminations de se regrouper pour agir sur leur situation. Elargir ce travail à la démarche de réflexion sur l'accueil des personnes migrantes dans les centres sociaux.

Zoom : Fédération Pays Picard (2018-2020) L'importance du travail en réseau sur un sujet aussi sensible

A la suite de l'échec d'un projet de bande dessinée, en 2018, BD qui abordait la question du port du voile pour interroger les valeurs de la République et le principe de laïcité, la fédération a sollicité un appui extérieur (Khalid Hamdani) et mesuré l'importance d'être outillé pour aborder une question aussi sensible.

En 2020, la fédération, soutenue par la DILCRAH, a créé une **malette pédagogique**. La fédération des centres sociaux du Pays Picard souligne l'importance dans le déploiement de son action du travail en réseau et notamment en lien avec le délégué de la fédération du Val d'Oise.

plus d'infos sur la malette : jeux de plateau, vidéos et techniques d'animation : <https://payspicard.centres-sociaux.fr/citoyennete-et-lutte-contre-les-discriminations/>

OUTILS PÉDAGOGIQUES

MALLE DISCRIMINATION

Projet financé par la DILCRAH



QUELS OUTILS ?

- Jeu de plateau : Les jeunes interrogent les discriminations.
- « Save the City »
- Le cerf-volant magique
- Le jeu avec le côté invisible
- Jeu de rôle
- Regards croisés : 44 activités sur les préjugés & la discrimination
- Jeu de rôle : Questions de permission(s) !!
- « Le cahier d'abonnement à Moi »
- « Je suis violet ? Et alors ? »
- Takatak Clowns
- Takatak Frank, L3
- Guita
- 30/30/30
- Photographie, discrimination et harcèlement : Présenté au
- CSDT/ANAS



Le cerf-volant magique



Un conte pour lutter contre les discriminations

« - Qui me manque-t-il ? dit Miquelito - Il me manque la liberté, la liberté de créer le lieu où les personnes avec qui tu te sers bien l'a »

Entraîné par un cerf-volant magique, le jeune Miquelito atterrit dans un autre monde. Il découvre un univers magique de plantes, d'animaux, d'arcs en ciel, de montagnes et de vents. Il y fait la connaissance d'autres enfants qui, chacun, subissent une violence ou une discrimination. Miquelito découvre également la vraie amitié et la chance d'avoir une famille, une maison, un mont, d'être en classe, d'être soigné s'il est malade, de pouvoir jouer et surtout, d'avoir la liberté.

Ce conte a été écrit par des enfants du Honduras dans le cadre du congrès national pour les Droits de l'Enfant organisé au Honduras, dans la capitale Tegucigalpa, en décembre 1994. L'une des originalités de ce congrès venait en effet de ce que son animation avait été confiée aux enfants eux-mêmes. L'un des moments forts de ce congrès a ainsi été la présentation de ce conte, joué par les enfants, avec accompagnement sonore.

Ce livre fait partie de la collection « Tous différents, tous égaux ». Petit à petit à travers les siècles s'est développée cette notion d'égalité entre tous les hommes, qui aboutira à la « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme » puis à une « Convention Internationale sur les Droits de l'Enfant ». Mais dans la réalité, rien n'est jamais acquis, il faut être vigilant. Les histoires de cette collection voudraient ainsi rendre les enfants sensibles à l'intolérance, au racisme et à l'exploitation des autres enfants.

Delphine Thiebault, chargée de mission, Fédération des Pays Picards

La lutte contre les discriminations m'anime depuis mon enfance. J'ai pris conscience au travers de mes expériences professionnelles et personnelles que j'ai été victime de discrimination et que j'ai également été discriminante envers d'autre. Cela m'a éclairée sur les multitudes des différences entre les habitants (culturelles, physiques, d'âges, de situations économiques, de sexe, d'orientation sexuelle, de genre, d'appartenance à une religion...) qui sont en réalité de réelles richesses dans notre monde.

Je suis donc persuadée que la construction d'une société plus respectueuse des individus qui la composent se fait à travers des échanges, des actions, des projets dans nos structures d'éducation populaires.

Nour-Eddine lalouer, Délégué fédéral du val d'Oise

Nous avons abordé le sujet des discriminations sous différents angles afin d'explorer des pistes variées et ainsi renouveler nos approches. La phase essentielle a été de clarifier les termes et les concepts afin d'éviter les confusions, de former le réseau et de formaliser par des écrits notre cheminement. Nous poursuivons cet aller-retour entre pratique et théorie en nous inspirant des autres réseaux, ouvrages, productions, critères de discriminations.

ANALYSE : Maison pour Tous d'Argenteuil

(2009 à aujourd'hui)

Passer de la colère à la proposition avec un dispositif d'intermédiation

LE PROJET A DÉMARRÉ EN 2009, AUTOUR DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ. AU SEIN DE LA STRUCTURE, LES PARENTS NE S'IMPLIQUAIENT PAS ASSEZ, VOIRÉ PAS DU TOUT : ABSENTS LORS DES RENCONTRES, PEU DE LIENS AVEC LE CENTRE SOCIAL. L'ÉQUIPE DE LA MAISON POUR TOUS A DÉCIDÉ D'ADOPTER UNE STRATÉGIE RADICALE!

SI LES PARENTS VOULAIENT INSCRIRE LEURS ENFANTS, ILS DÉVAIENT OBLIGATOIREMENT SE RENDRE À LA RÉUNION D'INSCRIPTION.

UNE DÉCISION DIFFICILE À PRENDRE, UN PEU VIOLENTE MAIS NÉCESSAIRE. IL S'AGISSAIT D'ENTENDRE CE QUE CES PARENTS AVAIENT À DIRE SUR L'ÉCOLE ET À PROPOS DE LEURS ENFANTS.

ÇA A MARCHÉ! BEAUCOUP DE PARENTS SONT VENUS CE JOUR-LÀ. ET LES PARENTS SE SONT LÂCHÉS. ENORMEMENT DE COLÈRE S'EST EXPRIMÉE. TRÈS FORTE VIS-À-VIS DE L'ÉCOLE.

BEAUCOUP DE QUESTIONS AUSSI.

NOUS AVONS COMMENCÉ À PARLER AVEC LES PARENTS.

ILS NOUS ONT DIT "ÇA NOUS FAIT DU BIEN, ON A BESOIN D'ÊTRE ENTENDUS".

POUR LA MÉTHODE D'ANIMATION, NOUS AVONS CHERCHÉ À DÉPASSER LA PLAINTÉ. AMENER LES PARENTS À FORMULER CE QU'ILS VEULENT, COMMENT ILS PENSENT QUE L'ON PEUT FAIRE COLLECTIVEMENT.

Wahou! Je me suis dit, là il y a quelque chose à travailler...

Les enfants entendent cette colère. Il faut repaire du Lien!! Il faut faire Union autour de l'enfant...

CE QUE NOUS AVONS MIS EN PLACE :

① Le Comment :



DÉFINIR AVEC LES PARENTS LE MOMENT ADAPTÉ POUR METTRE EN PLACE LES RÉUNIONS. LE RYTHME AUSSI. 1 RENCONTRE PAR TRIMESTRE POUR NE PAS SURCHARGER LES PARENTS.

② LA COMPOSITION DU GROUPE :



- LES FAMILLES RÉUNIES AUTOUR DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ.
- UN ADMINISTRATEUR DE LA MAISON POUR TOUS, PARENT D'ÉLÈVE, PRÉSENT DÈS LE DÉBUT.
- L'ÉQUIPE DE LA MAISON POUR TOUS
- 2 ANIMATEURS D'ÉCOLE ET FAMILLE

Dans un premier temps, on a essayé d'en parler avec l'école. Mais ils n'ont pas compris. Ils ne pouvaient pas entendre toute cette colère. On ne pouvait pas faire alliance tout de suite...

"ÉCOLE ET FAMILLES"...

UN PARTENAIRE IMPLIQUÉ DÈS LE DÉPART.

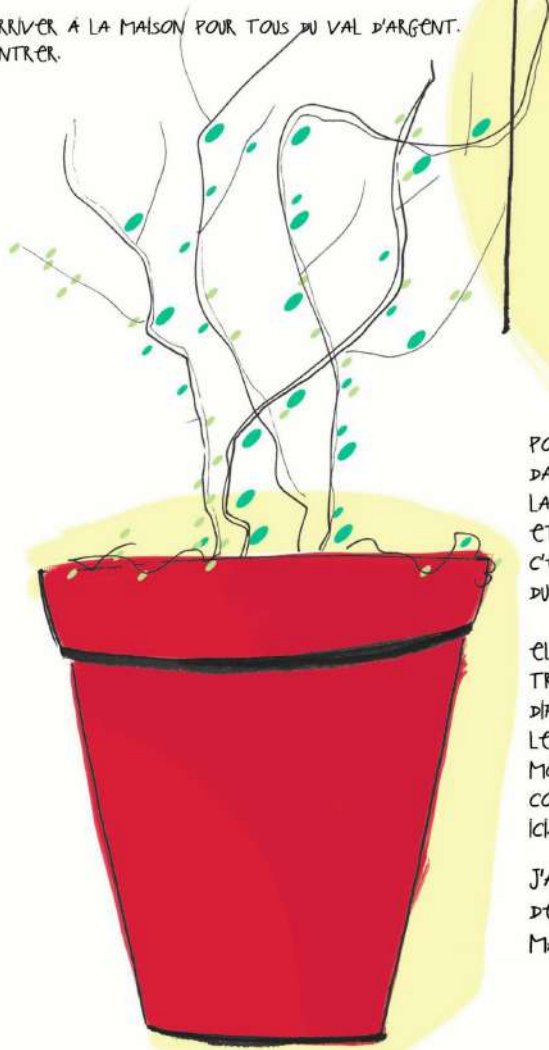
"GARDER DU RÉCUL. ACCOMPAGNER SÉRÈNEMENT LES FAMILLES"

L'ÉQUIPE DE LA MAISON POUR TOUS A CHOISI DE FAIRE APPEL À UN TIERS POUR L'ANIMATION DES RENCONTRES.

UN APPUI ÉSSSENTIEL DANS LE PROCESSUS.

JUN 2016 STATION VAL D'ARGENTÉUL.
 PRENDRE À DROITE EN SORTANT. LONGER LE TROTTOIR
 TOUT DROIT.
 MONTER UNE PETITE PENTE BORDÉE DE POTS DE
 FLEURS ROUGES GÉANTS.

ARRIVER À LA MAISON POUR TOUS DU VAL D'ARGENT.
 ENTRER.



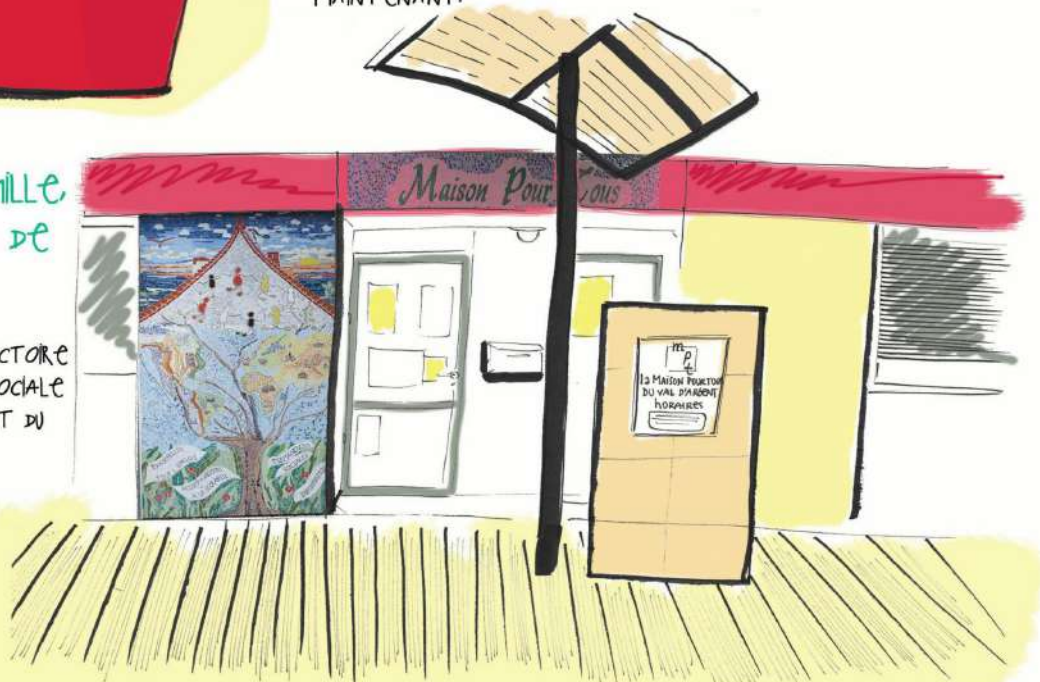
POSÉE LÀ, SUR LA DALLE
 DANS DES BÂTIMENTS PROVISOIRES DEVENUS PÉRENNES.
 LA MAISON POUR TOUS RÉSONNE D'ÉCLATS DE VOIX DE FEMMES
 ET D'ENFANTS.
 C'EST LE JOUR DE RENCONTRE DES ASSISTANTES MATERNELLES
 DU QUARTIER.

ELLES SE SONT RÉCEMMENT MONTÉES EN ASSOCIATION.
 TROUVER DES ENFANTS À GARDER DEVIENT DE PLUS EN PLUS
 DIFFICILE.
 LES PARENTS NE VEULENT PAS. IL FAUT COMMUNIQUER,
 MONTRER QUE TOUT VA BIEN, QUE LES ASSISTANTES MATERNELLES
 COMME AILLEURS CONNAISSENT LEUR MÉTIER.
 ICI.

J'AI RENDEZ-VOUS AVEC SAKINA MIARI. ELLE EST DIRECTRICE
 DE LA MAISON POUR TOUS ET TRAVAILLE ICI DEPUIS 26 ANS
 MAINTENANT.

"ÉCOLE ET FAMILLE
 OU LA VICTOIRE DE
 L'ÉCOUTE..."

RÉGARD SUR UNE TRAJECTOIRE
 DE TRANSFORMATION SOCIALE
 ET DE DÉVELOPPEMENT DU
 POUVOIR D'AGIR...



Françoise N'biaye - Feuerstoss
- Directrice d'École et Famille -



Pierre Le Lohé
- animateur du FoLe Réseau -

" ÉCOLE ET FAMILLE ", UN TIERS FACILITANT -

CENTRE DE PROXIMITÉ ET DE RESSOURCES, L'ASSOCIATION " ÉCOLE ET FAMILLE " ENTEND RELIER L'ÉCOLE, LA FAMILLE ET LA CITÉ

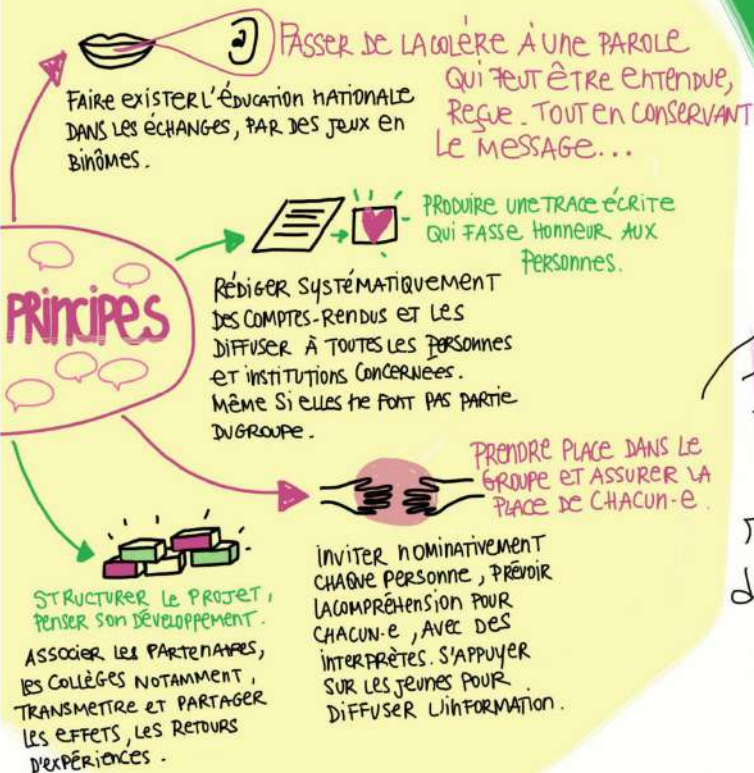
IL S'AGIT D'OEUVRER POUR L'INTÉRÊT DE L'ENFANT, CELUI DE SA FAMILLE AU SEIN DU QUARTIER, SANS PERDRE DE VUE LE LIEN NÉCESSAIRE AVEC LES PROFESSIONNELLES QUI LES ACCOMPAGNENT -

L'ACTION DE L'ASSOCIATION S'APPUIE SUR UN COURANT DE THÉRAPIE FAMILIALE ANCRÉ DANS LE CONCEPT DE JUSTICE RELATIONNELLE

SE CONCENTRER SUR LE FUTUR, L'AVENIR, TOUT EN APPRENANT DU PASSÉ

AUJOURD'HUI, MAINTENANT,
QUE FAISONS-NOUS ENSEMBLE?

DANS LES RENCONTRES ANIMÉES PAR " ÉCOLE ET FAMILLE ", PLUSIEURS PRINCIPES RÉGULATEURS DES ÉCHANGES ONT ÉTÉ POSÉS D'EMBLÉE :



Françoise a rejoint le projet dès le début, en 2006. Pierre a commencé à y contribuer à partir de 2009. Tous les deux ont ressenti la colère, les craintes des parents. Mais ils ont aussi sentis que parents et enfants avaient toutes les ressources pour engager le travail.

Il y a de la ressource relationnelle dans la colère

Il faut aller de points de confiance en points de confiance...

et Le DIALOGUE Fut...



"On a le sentiment de faire ce qu'il faut pour accompagner nos enfants après l'école!"

"Avec les fournitures scolaires, les équipements pour le sport, on court partout, à la dernière minute!"

"Nos enfants ont peur des sanctions et elles sont parfois décatées..."



"Vous avez raison, nos attentes sont peut-être démesurées."

"Imaginons ensemble une solution... Un kit de rentrée ?? Bonne idée, banco!"

"Vous pensez qu'ils ont peur? Vu sous cet angle, ça mérite réflexion..."

AU TRAVAIL !

Parfois, des parents viennent aux réunions pour "faire plaisir" aux enseignants.

Pourtant, ils ne comprennent pas toujours ce qui est dit.

Où est le sens d'une communication à sens unique?

ANALYSE : Maison pour Tous d'Argenteuil

(2009 à aujourd'hui)

Passer de la colère à la proposition avec un dispositif d'intermédiation

Comment s'exprime le problème ?

D'un côté, le collège et l'équipe pédagogique qui cherchent des solutions pour impliquer davantage les familles des élèves. De l'autre, des parents qui ressentent une colère très forte vis-à-vis du collège et qui se posent de nombreuses questions sur le fonctionnement.

Au milieu, la Maison pour Tous qui propose un temps d'échange ouvert qui, dans une première phase, déclenche un conflit très fort entre les deux parties.

L'enjeu ? refaire du lien et faire union autour des enfants.

Quel est le rôle du centre social ?

La conception de dispositifs d'intermédiation¹ est rendue nécessaire à chaque fois que la définition d'un problème à résoudre fait l'objet d'interprétations controversées, divergentes sinon conflictuelles ici en l'occurrence entre les parents d'élèves et l'établissement scolaire, tous deux directement concernés par l'énoncé du problème. Or tout conflit soulève des enjeux de reconnaissance (« colère », « sentiment d'irrespect », « besoin d'être entendus »).

Par où commencer ?

Dans un premier temps, le centre social a recontacté le collège, mais sans succès tant la colère des parents avait été brutale. Alors l'équipe a décidé de reparler aux parents, qui ont tout de suite accepté tant le besoin d'être entendus était grand.

Le centre social est positionné ici en **situation d'intermédiaire entre les parents en attente de reconnaissance et l'école**. Il est bien positionné pour favoriser la construction d'un **espace public tiers²**, espace qui favorise et rend possible la confrontation et la mise en discussion des points de vue des parents d'élèves et de l'école pour initier un processus de conciliation, de compromis sur les interprétations possibles du problème. **Cette étape permet par le biais de discussions fondées rationnellement de parvenir à une définition commune des contours du problème à résoudre** au regard des principes et valeurs qui sont en jeu.

Adoptant cette position de tiers-médiateur, le centre social, non seulement s'extrait de l'impossible position d'intermédiaire (celui qui est au milieu) mais ouvre, de plus, des perspectives pour réhabiliter, **restaurer, valoriser la parole des parents d'élèves**, premier-e-s concerné-e-s pour construire de façon plus équitable – sinon plus égalitaire – les problèmes que rencontrent leurs enfants et eux-mêmes dans leurs rapports à l'école et donc les modalités de leur résolution.

1 Pour un développement de cette approche d'intermédiation : « Pour une sociologie d'intermédiation : intervenir dans des configurations d'actions publiques politiquement sensibles », O. Noël, conférence organisée par la Maison des sciences de l'Homme, Montpellier, mars 2010, vidéo <http://www.paroledechercheurs.net/spip.php?article796>

2 Cet espace public est à la fois un espace de discussion rationnelle (au sens que lui confère Jürgen Habermas) mais aussi un espace physique et sensible (au sens que lui confère Hannah Arendt).

Comment s'y prendre ?

Le centre social a souhaité mettre en place une **méthode d'animation** de ces rencontres visant à dépasser la plainte. **L'équipe s'est donc alliée avec une structure, l'Ecole des familles**, de Saint-Ouen-l'Aumône qui avait été mandatée pour travailler sur un collège autour de l'absentéisme.

Inventer un dispositif d'intermédiation implique à la fois :

- De favoriser une parole ascendante des populations concernées, ici en l'occurrence les parents d'élèves ;
- De favoriser le processus de reconnaissance de cette parole auprès des institutions concernées, ici le collège ;
- De définir ensemble les problèmes et les projets de leur résolution.

Le recours à l'étymologie pour mieux nommer les choses : un enjeu de professionnalité

La notion d'intermédiation est un néologisme à forte richesse sémantique et on ne serait s'en tenir à son acception courante comme « action de mettre en relation deux termes ou deux êtres ». Le risque dans la démultiplication de l'usage du terme est d'en faire une notion valise, une notion à la mode or les mots sont la principale expertise dont nous disposons dans le champ du lien social, du développement social pour caractériser les problèmes que nous rencontrons et pour re-donner du sens à nos pratiques professionnelles. L'élucidation par l'étymologie que nous proposons ici n'est pas un jeu de « mots », elle est le moyen de décliner les multiples références sémantiques possibles. Ce détour n'en épuise ni le sens, ni les enjeux mais permet d'éclairer la complexité de la situation pour mieux l'élucider. La proximité sémantique d'intermédiation avec médium, médiation, médiateur, connote l'idée de :

**Tiers
Passeur
Traducteur**

Chacun de ses termes fait référence à un jeu triangulaire entre trois (ou plus) acteurs où l'un des trois est institué comme tiers-neutre, dans un juste milieu, favorisant l'échange, le lien. Mais qu'est-ce qui se joue vraiment dans ce processus d'intermédiation tel qu'il a été mis en œuvre par le centre social ? La notion d'intermédiation renvoie étymologiquement :

- à la notion de médecine (l'art de remédier à un trouble) car en latin **medeor** et en grec **medeo** c'est **prendre soin et protéger** et **medo** c'est s'occuper de, se préoccuper de, c'est écouter... (il s'agit ici d'être attentif tour à tour non seulement au sentiment de colère des parents d'élèves, à leurs plaintes, mais également au sentiment de mise en accusation du principal de collège)
- à la notion de modération : en latin **moderor** c'est **imposer une limite**, donner une juste mesure (pour dépasser les émotions initiales et rendre possible l'échange) ;
- et enfin au **medomai**, qui renvoie à l'idée d'imagination, d'**invention** (la directrice du centre a fait preuve d'inventivité en proposant un espace possible d'échange avec la coopération de l'école des familles).

Une méthode qui vise une société juste :

L'intermédiation s'inscrit dans une vision de la société juste en cherchant à **construire un espace de référence commun** aux parties en présence.

L'intermédiation repose ainsi sur le postulat que plus rien ne peut être imposé de façon autoritaire et unilatérale: la logique descendante n'est plus un mode de résolution efficace des problèmes (comme peut l'être par exemple la signature du règlement intérieur de l'école évoqué par les parents). Elle ne peut s'opérer que par un processus de régulation ascendant/descendant.

Ce processus de régulation emprunte des « médiums » (le médium étant ce qui circule dans la configuration d'acteurs, y fait lien entre les acteurs, leur permet d'échanger et donne un sens commun à leur action).

Les médiums sont les suivants :

CONNAISSANCE

Enjeu d'une meilleure connaissance du fonctionnement du collège pour les parents et des possibilités d'accompagnement par les parents pour les enseignants.

DROIT

La représentation des parents d'élèves dans les instances du collège.

CROYANCES

L'intérêt supérieur des enfants.

POUVOIR

Celui de se sentir légitime à dire les problèmes et à être entendu

ARGENT

N'entre pas directement en compte dans la situation évoquée.

Que retiennent les parents de cette démarche ?

Ils ont été écoutés
On a pris soin d'eux (médéo)
Les comptes-rendus les ont rendus fiers (moderor)

Les perspectives qu'ouvrent de telles démarches constitue un **véritable chantier sociétal**¹ qui s'initie plus comme un « monstre prometteur » (une conception du projet, négociée, faite de compromis, d'ajustements successifs etc. partant des acteurs concernés) que comme un « éléphant blanc » (une conception linéaire, descendante et technocratique du projet) car ce qui les caractérise c'est leur capacité différentielle d'apprentissage :

« les premiers ne cessent d'apprendre sur leur environnement et se modifient sans cesse pour en encadrer les modifications ; les éléphants blancs demeurent d'année en année l'objet de la même fascination »² . Le projet d'un faire société commune est aussi « un pari pascalien, peut-être : celui d'une nouvelle universalité entièrement à construire, celui d'une politique du commun de tous qui soit aussi une éthique des différences »³ .

1 Nos analyses rejoignent ici plusieurs perspectives ouvertes par Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, Pour une réforme radicale de la politique de la ville : ça ne se fera plus sans nous, rapport au Ministre délégué chargé de la Ville, Juillet 2013.

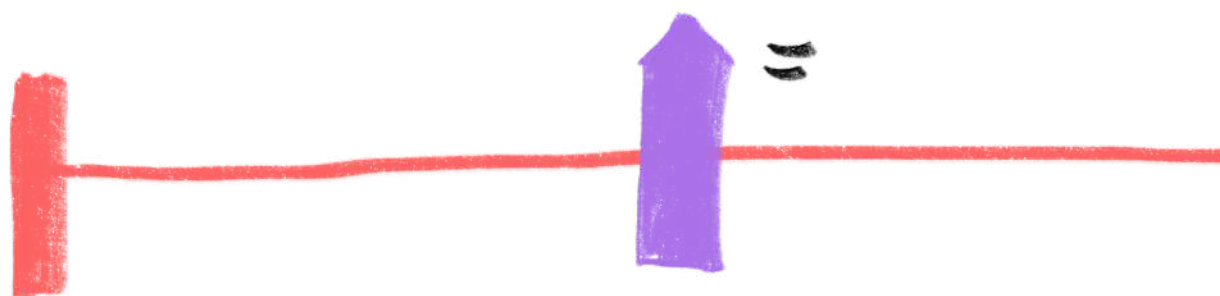
2 Bruno Latour, « L'impossible métier de l'innovation technique » in Philippe Mustar et Hervé Penan, Encyclopédie de l'innovation, Economica, p. 9-26.

3 Judith Revel, « Construire le commun : une ontologie », Rue Descartes, n°67, PUF, 2010, p. 68-75.

DECODER LES TERMES



Comment posi





tionner le curseur?





LES TERMES // décoder ...

Les théories racistes se structurent, en Europe occidentale, au 19^{ème} siècle avec le postulat que les « races », d'un point de vue biologique, appuyés par des travaux prétendument scientifiques (dont notamment la craniométrie), existent, qu'elles sont inégales et qu'elles font l'objet d'une hiérarchisation où les blancs sont situés au sommet de la hiérarchie, les noirs au bas de la hiérarchie raciale et qu'il existe des « races intermédiaires ». Le traumatisme meurtrier de la seconde guerre mondiale (le génocide des juifs, la tentative de génocide des tsiganes, l'élimination des homosexuels, des opposants politiques, etc.) conduit dans les années 1970 à une déconstruction scientifique par les généticiens.

La notion de « race » au sens biologique n'existe pas. Pour autant, le racisme trouve ses prolongements dans le postulat de différences culturelles qui rendraient impossibles toute forme de vivre ensemble : on parle alors de racisme différentialiste.

La notion de racisme anti-blanc ou anti-français se développe en France est portée au milieu des années 1980 par l'extrême-droite. Progressivement elle va être reprise par des penseurs néo-conservateurs, une organisation anti-raciste (la LICRA) et à droite de l'échiquier politique à partir des années 2000 puis ensuite par une partie de la gauche de l'échiquier politique et une autre organisation anti-raciste (le MRAP). L'usage politique de l'expression de « racisme anti-blancs » vise à renverser l'imputation du problème du racisme (historique, structurel lié notamment à l'histoire coloniale et post-coloniale de la France) aux personnes confrontées à l'expérience du racisme. D'un point de vue strictement sociologique, l'expression n'a donc aucune signification. Pour autant elle nous dit quelque de celui ou celle qui la prononce.

CE QUI SE JOUE // Contextualiser...

La personne qui a le sentiment d'avoir été victime de racisme en tant que blanche a peut-être vécu des situations de tensions, parfois haineuses, d'agressions verbales voire physiques qu'il est indispensable de reconnaître et de verbaliser. Si elles sont avérées, elles ne peuvent pas pour autant être qualifiées de « racistes » en raison des motifs invoqués plus haut, elles n'en demeurent pas moins douloureuses et méritent l'attention des animateurs du centre social. Si tel n'est pas le cas, il est important de déconstruire l'usage d'une expression qui vise à transformer les victimes d'un racisme structurel en agresseurs racistes.

LES LEVIERS DU DÉBAT // discuter ...

La libération de la parole sur le sujet est importante car elle permet à la fois d'écouter des vécus difficiles, douloureux, d'éviter de tomber dans une logique de concurrence des victimes peu propice à une lutte efficace contre le racisme.

Il peut être intéressant avec les participants de rechercher des expressions médiatiques de type raciste en s'appuyant par exemple sur le travail de repérage et de déconstruction mené par des associations ou des podcasteurs. euses (le site les indivisibles les a longtemps recensées – voir également le podcast kiffe ta race). Il peut être utile aussi de donner à voir des organisations qui concourent à diffuser des thèses racistes pour prendre toute la mesure d'un racisme ancré historiquement et du « racisme anti-blanc » etc...



LES TERMES // décoder ...

Le développement du pouvoir d'agir renvoie à la prise de conscience que l'on peut avoir, individuellement et collectivement, plus de prise sur les problèmes auxquels on est soi-même, nos proches, ou la communauté à laquelle on s'identifie, quotidiennement confrontés. Elle permet de s'extraire du sentiment d'impuissance qui est aussi souvent synonyme de souffrance (voir le dispositif FAVE : formations à visée émancipatrice).

CE QUI SE JOUE // Contextualiser...

Les discriminations minent chaque jour tout ce qui fait l'idéal égalitaire républicain en remettant en cause les principes même d'un Etat de droit, en plongeant les personnes qui y sont confrontées dans des situations de souffrance invisibilisées et parfois insurmontables.

Elles peuvent dans certaines configurations renvoyer les personnes concernées à un sentiment d'impuissance. Il n'en demeure pas moins que l'accompagnement par les centres sociaux, à la reconnaissance du problème des discriminations, a permis sur nombre de sites (Le Blanc Mesnil, Lormont, Perpignan, et sans doute bien d'autres en France – voir zoom plus haut) de voir naître des mobilisations collectives durables et conséquentes qui marquent à la fois la possibilité de penser et d'écrire des projets, créatifs et innovants, concourant à une égalité plus effective, et soulignant des processus de résilience chez celles et ceux qui s'y sont associés. La reconnaissance du problème des discriminations est un préalable incontournable pour sortir d'une condition de discriminé-e-s et pour fabriquer des projets d'égalité.

Pour autant nombre de ces expériences considérées par les acteurs du réseau des centres sociaux comme exemplaires en matière de lutte contre les discriminations et de développement du pouvoir se sont heurtées, en plusieurs endroits, à de fortes résistances voire hostilité des institutions publiques ou encore des élus locaux. Elles viennent souligner la tension qui existe entre notre modèle de citoyenneté fondé sur une démocratie représentative, aujourd'hui fragilisée par un effondrement de la participation électorale notamment dans les quartiers populaires, une injonction faites aux acteurs du développement social de déployer des dispositifs participatifs pour y remédier et une difficulté certaine des institutions à accepter une forme de « démocratie radicale » (à laquelle invite le philosophe John Dewey¹) dans une société française fortement marquée par une tradition jacobine.

LES LEVIERS DU DÉBAT // discuter ...

Face à cette injonction paradoxale qui invite les acteurs des centres sociaux à favoriser le développement du pouvoir d'agir mais pas trop, il est important d'échanger sur les conceptions de la démocratie qui sont à l'œuvre, de s'appuyer sur les orientations écrites (qu'est-ce que disent les textes ?) et d'identifier la largeur mais aussi l'étroitesse des marges de manœuvre dont on dispose et enfin il importe de bien distinguer ce qui relève de la logique propre du centre (favoriser la participation et le développement du pouvoir d'agir) et celle d'un collectif citoyen qui émerge (favoriser du changement social) et de penser les conditions d'émancipation du collectif citoyen (création d'un projet associatif, autonomisation etc...).

1 Jean-Pierre Cometti, «La démocratie radicale. Lire John Dewey», Folio Essais, 2016 : «Les préconisations de John Dewey? Non pas rompre avec le libéralisme, mais le radicaliser en opérant une conversion du regard: l'individu ne doit plus être considéré comme une monade isolée, traquant ses seuls intérêts, mais comme un être social dont l'épanouissement passe par ses interactions avec les autres. En ce sens la démocratie, au lieu de se soumettre aux puissances de l'économie et au règne des experts, devrait systématiser la délibération et la prise de décision collectives.»



LES TERMES // décoder ...

La notion de concernement vient interroger le mode d'interprétation de situations vécues (des faits et des effets de discriminations qui viennent contredire un idéal - ici en l'occurrence celui de l'égalité) qui vont faire problème pour certain-e-s - qui en font régulièrement l'expérience - quand d'autres qui n'y sont pas confronté-e-s ne vont pas le percevoir comme tel, le minimiser, le relativiser voire le nier.

CE QUI SE JOUE // Contextualiser...

La saynète permet de prendre toute la mesure de situations vécues de façon douloureuse et des difficultés qui y sont associés (exclusion, injustice, impossibilité d'en parler). Elle permet aussi d'entrevoir les perspectives d'une approche intersectionnelle (situation de handicap, expression d'une croyance religieuse, orientation sexuelle minoritaire). Leur point commun est que discriminations rencontrées empêche de penser une société inclusive où chacun aurait une place égale avec ses différences.

Le fait que les personnes ne parlent pas spontanément de discriminations ne signifie pas forcément qu'elles n'en vivent pas. Les professionnel-le-s du réseau qui ont permis l'émergence de « pépites » se caractérisent tous par une grande faculté d'écoute, d'empathie à l'égard des personnes accompagnées. Ils-elles ont su ouvrir de véritables espaces de parole, sans tabous, accorder leur confiance aux personnes concernées et s'effacer à chaque fois que nécessaire pour laisser toute leur place aux personnes concernées dans la mise en œuvre de projets.

LES LEVIERS DU DÉBAT // discuter ...

La libération de la parole collective autour d'un sujet souvent tabou peut être facilitée par l'usage de dispositifs pédagogiques adéquats (photo-langage, jeux, projections de films etc) : elle est un préalable indispensable.

Au-delà de cette libération de la parole, la compréhension des mécanismes de discrimination (approche psycho-sociologique), leur généalogie (approche socio-historique) et leur interdiction par la loi (approche socio-juridique) est un autre levier indispensable. Les discriminations s'inscrivent dans des rapports sociaux (de pouvoir) qui reposent en partie sur la façon de nommer les problèmes or nombre de termes ont pour effet d'imputer la responsabilité du problème aux personnes concernées (« défaut d'insertion ou d'intégration », « déviance », « communautarisme », « victimisation ») quand la discrimination impute le problème aux personnes qui ont le pouvoir de discriminer c'est-à-dire d'octroyer ou non un bien ou service en raison d'un critère illégitime et illégal (d'où l'importance de connaître la loi).

Plus d'outils : voir rubrique ressources



LES TERMES // décoder ...

La loi de 1905 de séparation des églises et de l'Etat, voulue par ses fondateurs, Aristide Briand et Jean Jaurès, a pour vocation de séparer le religieux du politique. Elle est une loi qui consacre la liberté de croyance et d'expression de ces croyances. Les lois qui encadrent les discriminations viennent protéger les libertés fondamentales des individus (dont les croyances religieuses et leur expression). Elles sont donc parfaitement compatibles d'un point de vue juridique. Ceci étant, on observe depuis une quinzaine d'années (notamment depuis le vote de la loi du 15 mars 2004 interdisant le port de signes religieux à l'école) la promotion d'une nouvelle conception de la laïcité visant à faire évoluer le principe de laïcité (jusqu'alors placé sous le sceau de la liberté) vers une conception d'une laïcité-interdit, désormais érigée en « valeur », qui limiterait l'expression religieuse dans l'espace public. Dans cette nouvelle configuration, les principes de l'anti-discrimination, fondés sur la valeur d'égalité, et la nouvelle conception d'une « valeur » de laïcité-interdit peuvent entrer en tension.

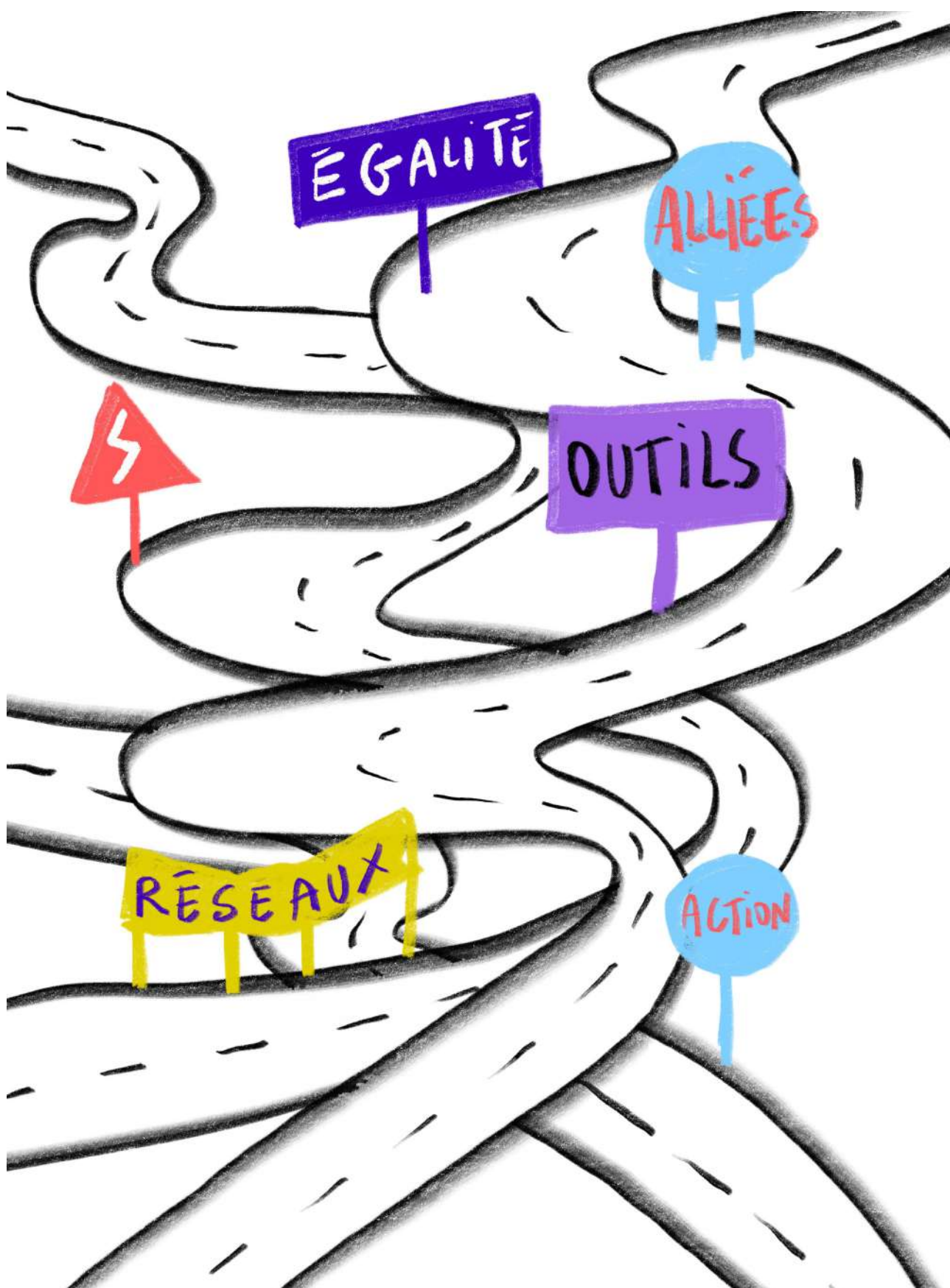
CE QUI SE JOUE // Contextualiser...

La saynète vient souligner les confusions engendrées par la promotion d'une laïcité-interdit notamment dans le champ scolaire qui concerne depuis la loi du 15 mars 2004 seulement les élèves du primaire et du secondaire. En 2012, un rapport de la commission laïcité du Haut Conseil à l'Intégration a proposé d'élargir la loi à l'enseignement supérieur. La même année la circulaire Chatel du 27 mars 2012 a étendu cette logique interdictrice aux parents accompagnateurs de sorties scolaires en les désignant comme des « auxiliaires de la fonction publique » (le conseil d'Etat a émis le 23 décembre 2013 un avis indiquant que les parents accompagnateurs de sorties scolaires ne sont ni des agents, ni des collaborateurs du service public mais des usagers du service public qui ne doivent pas se soumettre au principe de neutralité religieuse). Dans la saynète, le refus d'une jeune femme portant un foulard dans l'accès à une formation professionnelle (y compris dans un GRETA situé dans un lycée public) relève bien d'une discrimination.

LES LEVIERS DU DÉBAT // discuter ...

Il peut être intéressant d'organiser un jeu sur « la laïcité dans les têtes et dans les textes » pour bien distinguer ce qui relève de nos conceptions implicites de la laïcité (qui peuvent être le cas échéant marquées par une approche-interdit ou une approche-liberté) et la conception de la laïcité dans les textes (notamment la loi du 1905) qui reste globalement marquée par une approche de laïcité-liberté. Il peut aussi être intéressant – pour sortir de confrontations idéologiques souvent stériles – d'échanger sur les effets inclusifs ou exclusifs de telle ou telles approche de la laïcité dont une des finalités, voulue par ses fondateurs, était de favoriser le « vivre ensemble » et faire tenir ensemble les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

COMPRENDRE LES ENJEUX



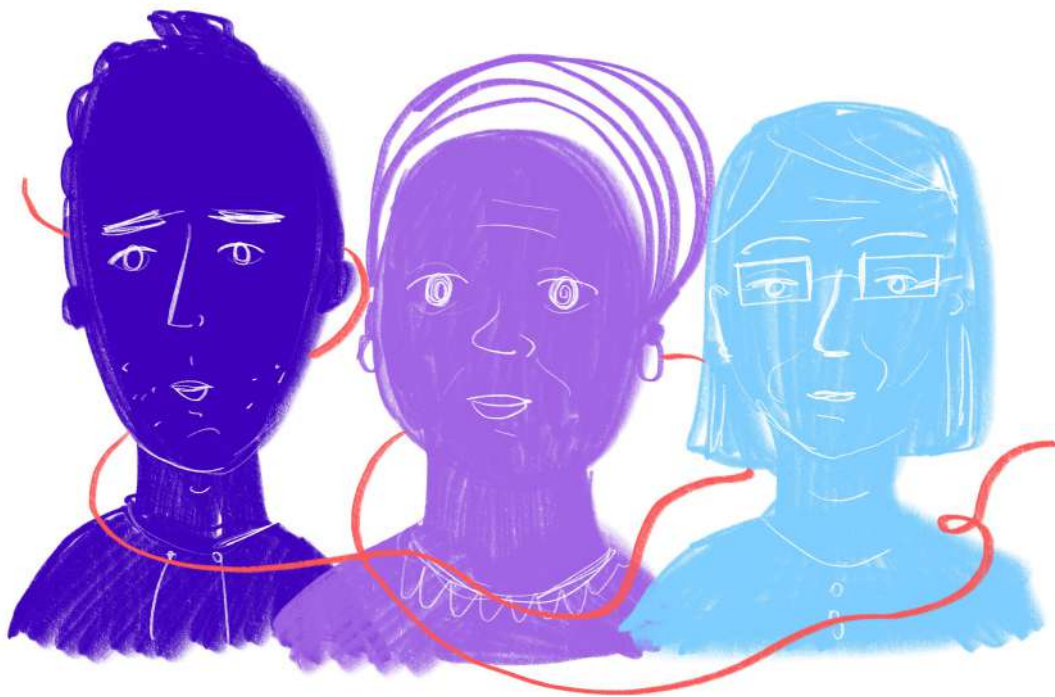
Comment favoriser une reconnaissance suffisamment large du problème ?

Une des premières difficultés à laquelle sont confrontés les acteurs qui veulent lutter contre les discriminations est de faire en sorte que le problème soit reconnu par le plus grand nombre. Si les personnes directement confrontées au problème le vivent de façon saillante, celles et ceux qui ne le sont pas directement peinent à le percevoir spontanément. Les expériences conduites dans le réseau montrent que les approches qui touchent à la dimension sensible, émotionnelle (vidéos, témoignages, etc...) viennent conforter les démarches froides et rationnelles des sciences sociales (études statistiques, testings, travaux sociologiques, etc...). La reconnaissance du problème des discriminations se heurte de surcroît à l'usage par des essayistes souvent médiatiques de « concepts » (jamais étayés par des travaux de sciences sociales) concourant à disqualifier l'expérience de la discrimination (la victimisation, le risque du « communautarisme », etc.).

Je t'entends,
Je te vois,
Je te crois.

Comment passer d'un **concernement singulier** à un **intéressement général** ?

Si la plupart des personnes sont immédiatement sensibles à ce qui touche à leur propre expérience de discrimination, il semble important de favoriser pleinement leur reconnaissance avant d'envisager de les sensibiliser à d'autres situations de discrimination. Au regard des expériences conduites dans les centres sociaux, il nous semble, par exemple, vain de vouloir sensibiliser des jeunes vivant dans des quartiers populaires à la question du sexisme et de l'homophobie ou encore du handicap si l'on n'a pas préalablement travaillé à leurs propres expériences de discrimination qui peuvent tour à tour porter sur leur origine, leur lieu de résidence, leur condition sociale, leur âge ou encore leur religion.





Comment **traverser le plafond de verre** de la démocratie participative ?

Nombre d'expériences considérées par les acteurs du réseau comme particulièrement exemplaires en matière de lutte contre les discriminations et de développement du pouvoir d'agir se sont heurtées, en plusieurs endroits, à de fortes résistances voire hostilité des institutions publiques ou encore des élus locaux. Elles viennent souligner toute la difficulté à faire vivre une « démocratie radicale » à laquelle invite le philosophe John Dewey, dans une société française fortement marquée par une tradition jacobine, et constituent un enjeu pour les centres sociaux invités à faire une démocratie participative dans les territoires, mais pas trop...

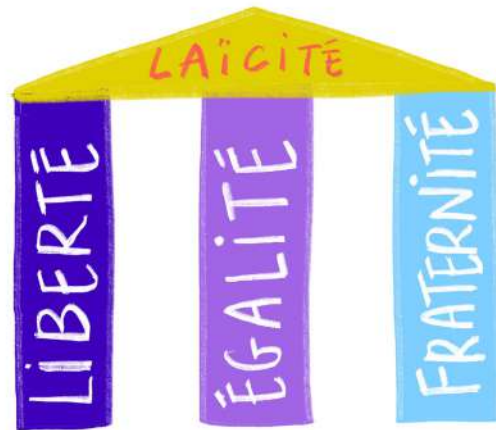
Quels soutiens institutionnels et financiers pour porter une question aussi difficile ?

La période actuelle est marquée par un lent processus de désengagement de l'Etat, pourtant très incitatif au début des années 2000, même si certains financements des actions sont encore possible par la DILCRAH. Il est important de souligner a contrario que les collectivités locales (communes, départements, régions) prennent ici ou là le relais et soutiennent le réseau des centres sociaux dans ses actions. Des projets d'ampleur peuvent également trouver des soutiens financiers du côté de l'Europe ou encore des fondations.



Comment la lutte contre les discriminations peut-elle s'articuler avec les droits culturels ?

La honte, la culpabilité sont les effets paradoxaux sur celles et ceux qui sont confrontés à l'expérience intime de la discrimination. Les droits culturels se situent à l'interface entre cet intime (des discriminations incorporées) et tout ce qui fait lien social. Chacun a le droit de s'entendre dire, « ton histoire m'intéresse » autrement dit, ton parcours, tes références, tes expériences méritent d'être dites, exprimées et reconnues. Les droits culturels sont tous des droits et libertés de participer au partage des savoirs, pour identifier et s'identifier, pour reconnaître et être reconnu. A ce titre les droits culturels et la lutte contre les discriminations convergent.



Comment la lutte contre les discriminations peut-elle s'articuler avec la promotion du principe de laïcité ?

La loi de 1905 de séparation des églises et de l'Etat, voulue par ses fondateurs, Aristide Briand et Jean Jaurès, a pour vocation de séparer le religieux du politique. Elle est une loi qui consacre la liberté de croyance et d'expression de ces croyances. Les lois qui encadrent les discriminations viennent protéger les libertés fondamentales des individus (dont les croyances religieuses et leur expression).

Elles sont donc parfaitement compatibles d'un point de vue juridique. Ceci étant, on observe depuis une quinzaine d'années (notamment depuis le vote de la loi du 15 mars 2004 interdisant le port de signes religieux à l'école) la promotion d'une nouvelle conception de la laïcité visant à faire évoluer le principe de laïcité (jusqu'alors placé sous le sceau de la liberté) vers une conception d'une laïcité-interdit, désormais érigée en « valeur », qui limiterait l'expression religieuse dans l'espace public. Dans cette nouvelle configuration, les principes de l'anti-discrimination, fondés sur la valeur d'égalité, et la nouvelle conception d'une « valeur » de laïcité-interdit peuvent entrer en tension.

Développer une professionnalité de l'écoute.

Le fait que les personnes ne parlent pas spontanément de discriminations ne signifie pas forcément qu'elles n'en vivent pas. Les professionnel-le-s du réseau qui ont permis l'émergence de « pépites » se caractérisent tous par une grande faculté d'écoute, d'empathie à l'égard des personnes accompagnées. Ils-elles ont su ouvrir de véritables espaces de parole, sans tabous, accorder leur confiance aux personnes concernées et s'effacer à chaque fois que nécessaire pour laisser toute leur place aux personnes concernées dans la mise en œuvre de projets tout en conservant leur position d'intermédiaire.

La reconnaissance des discriminations : un levier du développement du pouvoir d'agir ?

Les discriminations minent chaque jour tout ce qui fait l'idéal égalitaire républicain en remettant en cause les principes même d'un État de droit, en plongeant les personnes qui y sont confrontées dans des situations de souffrance invisibilisées et parfois insurmontables.

Elles peuvent dans certaines configurations renvoyer les personnes concernées à un sentiment d'impuissance. Il n'en demeure pas moins que l'accompagnement par les centres sociaux, la reconnaissance du problème des discriminations, a permis sur nombre de sites (Le Blanc Mesnil, Lormont, Perpignan, et sans doute bien d'autres en France) de voir naître des mobilisations collectives durables et conséquentes qui marquent à la fois la possibilité de penser et d'écrire des projets, créatifs et innovants, concourant à une égalité plus effective, et soulignant des processus de résilience chez celles et ceux qui s'y sont associés.

La reconnaissance du problème des discriminations est un préalable incontournable pour sortir d'une condition de discriminé-e-s et pour fabriquer des projets d'égalité.



Pour aller plus loin...

à retrouver sur :

<https://www.cestpossible.me/ressource/le-probleme-des-discriminations-retour-sur-sa-prise-en-compte-par-les-centres-sociaux/>

LE PROBLÈME DES DISCRIMINATIONS, RETOUR SUR SA PRISE EN COMPTE PAR LES CENTRES SOCIAUX

Pour l'analyse des contours du problème public des discriminations, notamment ethno-raciales, et les conditions de mises en œuvre d'une action efficace de prévention et de lutte contre les discriminations, qui constituent aujourd'hui un axe de travail prioritaire de la fédération des centres sociaux et socioculturels de France, nous partons du postulat que « les problèmes sociaux n'existent pas en eux-mêmes comme un ensemble de conditions sociales objectives, mais qu'ils sont fondamentalement les produits d'un processus de définition collective »



Nous allons donc exposer ici les contours de cette définition du problème des discriminations en nous intéressant aux différentes phases :

- SON ÉMERGENCE ;
- LES CONDITIONS DE SA LÉGITIMATION ;
- LA MOBILISATION QU'IL OU SUSCITE OU NON ;
- LES DIFFÉRENTS NIVEAUX D'INTÉRÊT À SON TRAITEMENT OU SON ABSENCE DE TRAITEMENT ;
- LES PROGRAMMES D'ACTION QUI EN DÉCOULENT ET LEUR MISE EN ŒUVRE SUR LE TERRAIN.

UN PROBLÈME PUBLIC FAIBLE DÉFINI PAR LE « HAUT »



Les centres sociaux et les fédérations sont principalement saisis (plus qu'ils ne se sont véritablement saisis) du problème des discriminations à partir de l'année 2004 et surtout 2005 par une impulsion institutionnelle du Fonds d'Action et de Soutien à l'Intégration et à la Lutte contre les discriminations dont les missions en la matière s'inscrivent dans la loi du 16 novembre 2001 et répondent à une injonction européenne. Le FASIL lance notamment des diagnostics territoriaux² et des formations pour qualifier les acteurs des centres sociaux.

¹ Herbert Blumer, « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs », *Politix*, Volume 17, Numéro 67, 2004, p. 199.

² Antonella Belli, *Discriminations : les centres sociaux s'engagent...*, Copas-Coordination des fédérations, Sociétés d'île de France, 2004, 32 p. ; Saïd Bouamama (Dir.), Jessy Courmont, Yvoni Fotia, Nora Kerbouche, *Les centres sociaux de l'égalité*, Centres sociaux du Nord, Novembre 2005, 84 p. ; Saïd Bouamama (Dir.), Jessy Courmont, *Lutte contre les discriminations liées à l'origine. Une boîte à agir pour les centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais*, Asci, IFAR, Mai juin 2009 ; Fabrice Dhume, Jean-Marie Bataille, Jacqueline Girardat, *Le rôle des centres sociaux dans la lutte et la prévention de la discrimination dans les Bouches-du-Rhône*, Asci, Decro-Est, Mars 2010, 104 p. ; Dominique Cliton, Lucie Mélin, *Diagnostic territorial de prévention et de lutte contre les discriminations dans les centres sociaux de Gironde et de leurs territoires*, Asci, Act Consultants, Décembre 2011.

UN PROBLÈME RECONNU DE FAÇON RELATIVE ET VARIABLE PAR L'ENVIRONNEMENT

Autrement dit reconnaître le problème des discriminations comme un problème fort implique nécessairement et avant tout de se doter de cadres d'analyse opérants qui permettent d'entrevoir tant pour les habitants, que acteurs des centres sociaux ou leurs partenaires, une perspective de changement possible et de transformation sociale réalisable. Or ce processus de reconnaissance est d'autant plus difficile si l'environnement institutionnel (CAF) et politique (Collectivités Locales) y est peu voire pas du tout favorable. Dans un contexte de portage politique par un lent désengagement ou un problème par le bas c'est-à-dire par les premiers aux modalités de construction du problème en profondeur les rapports sociaux historiquement construits au sein de la société entre majoritaires (points de vue généralement véhiculés par les institutions) et minoritaires (points de vue plus largement véhiculés par les habitants). Et de ce point de vue, les centres sociaux sont à la fois pleinement légitimes au regard des valeurs défendues dans la charte des centres sociaux, bien positionnés et compétents au regard de leurs missions.

UN PROBLÈME PUBLIC QUE L'ON PRÉFÈRE PENSER COMME EXTÉRIEUR AUX CENTRES SOCIAUX



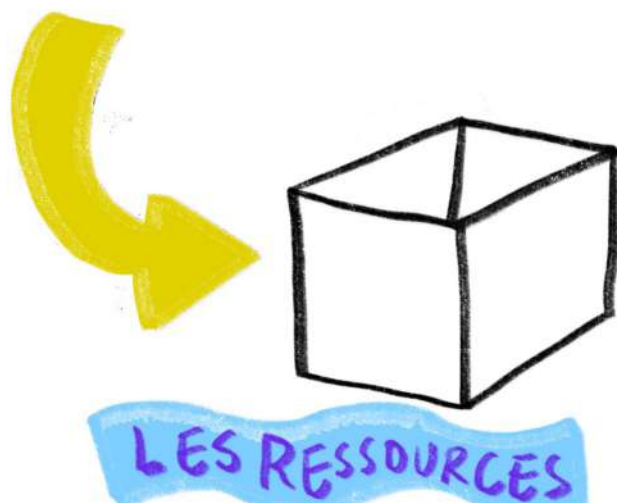
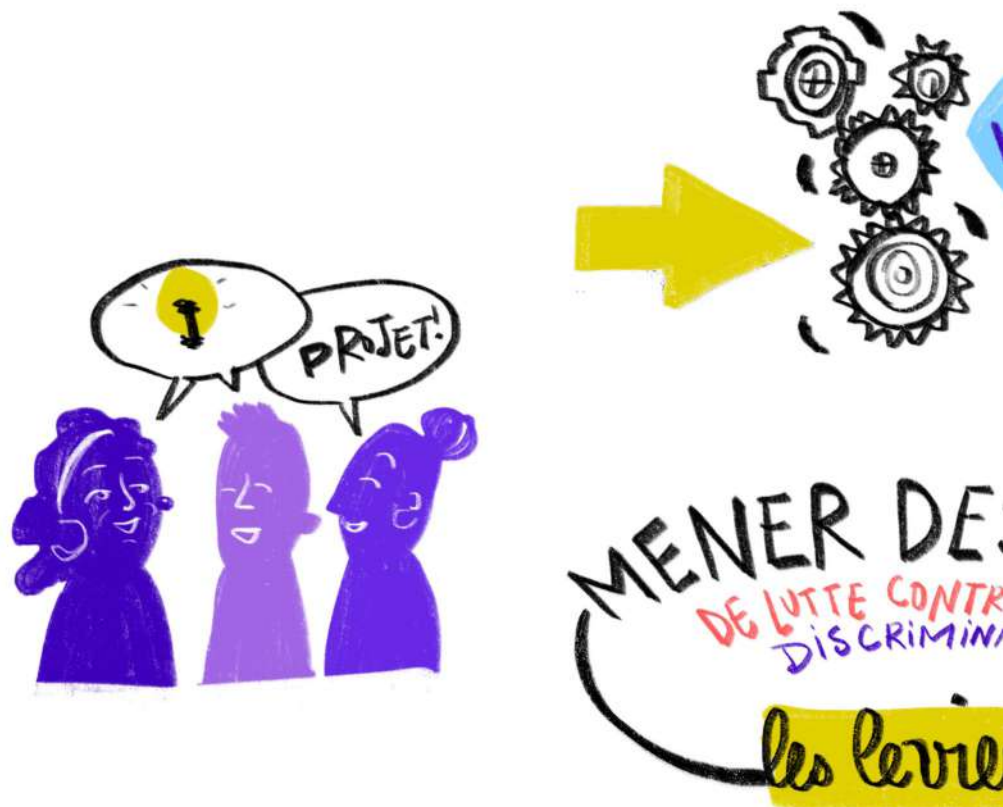
De fait, cette difficulté à envisager des perspectives de changement à partir des centres sociaux ou dans les modalités mêmes de fonctionnement des centres sociaux conduit à externaliser des centres sociaux conduits à externaliser la causalité des discriminations, notamment voir le problème même des discriminations, notamment positionnés et compétents au regard de leurs missions.



ethno-raciales, comme étant la seule résultante d'idéologies extrémistes qu'il suffirait de combattre sur le terrain des idées.

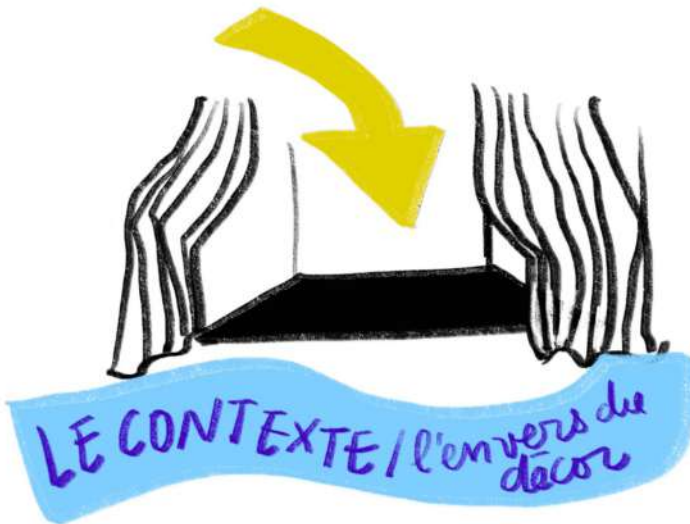
« Au cours de l'enquête certains de nos interlocuteurs ont insisté avec raison sur l'histoire coloniale de la France les effets contextuels de post-colonialisme qui ont constitué et constituent encore parfois aujourd'hui un empêchement à penser des rapports sociaux égaux ».

SE RESSOURCER PARTAGER LES OUTILS



LES MÉCANISMES

S PROJETS
E LES
ATIONS



LE CONTEXTE / l'envers du décor



LES OUTILS

LES NOTIONS CLES

Le choix des notions et termes s'est appuyé sur des travaux de sciences sociales – cités en bibliographie – qui permettent de penser les conditions de l'émancipation dans une période où nombre de publications produites par des essayistes (qui n'empruntent pas les voies d'une démarche de factualisation scientifique) tendent à disqualifier les processus de reconnaissance des discriminations.

Antisémitisme : il est défini par la Commission Nationale Consultative aux Droits de l'Homme par une attitude d'hostilité systématique envers les juifs, les personnes perçues comme telles et/ou leur religion.

Concernement : cette notion vient interroger le mode d'interprétation de faits communément identifiés (des faits avérés de discriminations qui viennent contredire un idéal – ici en l'occurrence celui de l'égalité) qui vont faire problème pour certain-e-s qui vont considérer qu'il y a là un problème à résoudre quand d'autres ne vont pas le percevoir comme tel, le minimiser, le relativiser voire le nier.

Développement du pouvoir d'agir : cette notion renvoie à la prise de conscience que l'on peut avoir, individuellement et collectivement, plus de prise sur les problèmes auxquels on est soi-même, nos proches, ou la communauté à laquelle on s'identifie, quotidiennement confrontés. Elle permet de s'extraire du sentiment d'impuissance qui est aussi souvent synonyme de souffrance.

Discrimination : d'un point de vue juridique la discrimination renvoie à une inégalité de traitement entre deux individus sur un critère illégitime et illégal défini par la loi. La discrimination s'inscrit plus largement dans des rapports sociaux inégalitaires et renvoie à une position de pouvoir.

Egalité : une valeur fondamentale de notre régime politique contemporain, une belle idée qui au départ simplement déclarative (la DDHC) a progressivement constitué notre droit contemporain (préambule de la constitution de 1946) et peut et doit désormais devenir concrète et effective par une lutte ambitieuse contre les inégalités et les discriminations.

Genre : Le concept de genre est une catégorie d'analyse qui rassemble en un seul mot un ensemble de phénomènes sociaux, historiques, politiques, économiques, psychologiques qui rendent compte des conséquences pour les êtres humains de leur appartenance à l'un ou à l'autre sexe.

Homophobie : le terme désigne des manifestations de mépris, de haine envers des personnes, des pratiques ou des représentations homosexuelles ou supposées l'être.

Intersectionnalité : cette notion est particulièrement importante pour penser ensemble (et non dans une logique concurrentielle) des logiques structurelles articulées et combinées de domination, d'oppression et de discrimination en raison de critères ethno-raciaux, de classe sociale et de genre.

Intégration : le terme recouvre une importante polysémie entre une conception explicitement ou implicitement assimilationniste qui renvoie la responsabilité du problème aux individus supposés peu ou mal intégrés et une conception inclusive de l'intégration qui renvoie une part de responsabilité à la société elle-même, à ses institutions, à ses modes de fonctionnement. La perspective inclusive peut permettre de sortir d'une opposition « nous »-« eux » pour penser un « nous inclusif » plus universel.

Islamophobie : elle est définie par la Commission Nationale Consultative aux Droits de l'Homme par une attitude d'hostilité systématique envers les musulmans, les personnes perçues comme telles et/ou envers l'islam.

Laïcité : ce principe recouvre aujourd'hui une forte polysémie qui oppose, dans ses grandes lignes, les tenants d'une laïcité-liberté (consacrée notamment par la loi de 1905 que ses fondateurs ont voulu « juste et sage ») et les tenants d'une laïcité-interdit qui prônent une extension des lois limitant la manifestation des libertés religieuses dans l'espace public. La lutte contre les discriminations s'articule mieux avec une conception de laïcité-liberté qui permet d'identifier et de lutter contre les discriminations fondées sur la religion réelle ou supposée de la personne.

Race : la notion, dans sa signification sociologique, n'est pas entendue au sens biologique du terme mais comme le découpage du monde social en catégories « raciales » produites par le racisme. La « race » ne préexiste pas au racisme, elle en est le résultat.

Racisme : le terme renvoie historiquement à un courant idéologique qui se développe particulièrement en Europe Occidentale et qui postule une hiérarchisation des individus en raison de leur supposée « race ». La déconstruction scientifique du racisme biologique notamment par les travaux des généticiens dans les années 70 a fait émerger un racisme culturel qui postule lui une impossible cohabitation entre des personnes de cultures différentes.

Sexisme : le terme désigne l'ensemble des préjugés ou des discriminations reposant sur le sexe, ou par extension, sur le genre d'une personne.

Xénophobie : le terme désigne une manifestation hostile « à ce qui est étranger » ou plus précisément à l'égard d'un groupe de personnes ou d'un individu considéré comme étranger à son propre groupe.

SE RESSOURCER PARTAGER LES OUTILS

Lectures ...

BAUBEROT Jean, DIALLO Rokhaya, Comment parler de laïcité aux enfants ?, Le Baron perché, 2015.

BEAUCHEMIN Cris, HAMEL Christelle, SIMON Patrick, Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France, Ed. INED, 2016.

BOUAMAMA Saïd, Les discriminations racistes : une arme de division massive, L'Harmattan, 2010.

CERRATO-DEBENEDETTI Marie-Christine, La lutte contre les discriminations ethno-raciales en France : de l'annonce à l'esquive, PUR, 2018.

DELPHY Christine, Classer, dominer : qui sont les autres ?, La fabrique, 2008.

DHUME Fabrice, Communautarisme : enquête sur une chimère du nationalisme français, Démopolis, 2016.

FASSIN Didier (Dir.), Les nouvelles frontières de la société française, La Découverte, 2010.

ABDELLALI Hajjat, MOHAMED Marwan, Islamophobie : comment les élites ont fabriqué le problème musulman, La Découverte, 2013.

HÉRAN François, Lettre aux professeurs sur la liberté d'expression, La Découverte, 2021.

LABORDE Cécile, Français : encore un effort pour être républicains !, Seuil, 2010.

LAURENT Sylvie et al., De quelle couleur sont les blancs ?, Cahiers libres, la Découverte, 2013.

LORCERIE Françoise, La politisation du voile en France, en Europe et dans le Monde, L'Harmattan, 2005.

KAHN Pierre, La laïcité, coll. Idées reçues, éditions du Cavalier Bleu, 2005.

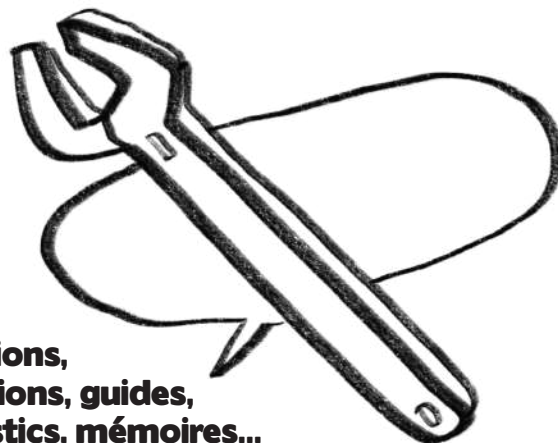
MAZOUZ Sarah, La République et ses autres : politiques de l'altérité dans la France des années 2000, ENS éditions, 2017.

NOËL Olivier, Une sociologie politique de et dans la lutte contre les discriminations : au cœur de l'action publique en France (1991-2006), Editions Universitaires Européennes, 2010.

SOTTO Floréal et EL MASSIOUI Nora, 40 activités pour renforcer son courage social : agir contre les préjugés et les discriminations au quotidien, Edition Jouvence, 2020

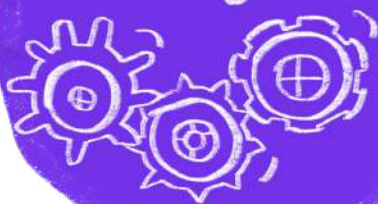
TALPIN Julien et al., L'épreuve de la discrimination : enquête dans les quartiers populaires, PUF, 2021.

Outils...



COMPRENDRE

Analyser...



formations,
expositions, guides,
diagnostics, mémoires...

METTRE
en débat...



sites internet,
jeux,
animation,
vidéos,
kits pédagogiques,
leviers artistiques...

RECUEILLIR,
conscientiser



retours d'expériences,
exemples de mises en actions...

SE METTRE
en action



ZOOM SUR QUELQUES OUTILS

Outils produits par le réseau :

Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF)

Centres sociaux : prévention et lutte contre les discriminations – Collection Repères : mars 2010
Expérimentation «Une voix commune» avec l'IRDSU

Fédération des Centres sociaux de Loire-Atlantique (44)

Jeu - Les discrim' : Parlons-en !

Fédération des Centres sociaux de Seine-Saint-Denis (93)

Boite à outils Egalité entre les femmes et les hommes : les centres sociaux s'interrogent ...
et s'engagent ! – avril 2013

Union régionale des Centres Sociaux du Nord Pas-de-Calais

Les Centres Sociaux à l'épreuve de l'égalité – janvier 2007

Lutter contre les discriminations liées à l'origine : une boite à agir pour les Centres Sociaux - mai 2009

Egalité/mixité : mixité égalitaire – mars 2012

Union Francilienne des Fédérations de centres Sociaux (UFFCS)

Jeunes et centres sociaux : Enjeux et actions de lutte contre les discriminations - mai 2011

13 vidéos pour l'Egalité – novembre 2018

Egalité et pouvoir d'agir: présentation d'actions – novembre 2018

Egalité et pouvoir d'agir: l'outil Kawaa – avril 2019

Egalité et pouvoir d'agir: les privilèges – novembre 2019

Egalité et pouvoir d'agir: Justice sociale et discriminations – mars 2021

Outils diffusés/utilisés dans le réseau :

Sites de référence :

Observatoire des inégalités : <https://www.inegalites.fr/>

Site ressources sur les inégalités et les discriminations : rapports, jeux, concours, vidéos...

Réseau RECI : <http://reseau-reci.org/>

Produit des ressources pour aider à la compréhension et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'intégration, de lutte contre les discriminations et d'égalité des chances.

Kits/Guides pédagogiques :

Kit pédagogique de **photo-langage** et d'animation pédagogique pour faciliter la conscientisation du problème des discriminations, IS CRA-Méditerranée, 2013.

PETIT TRAITÉ À L'USAGE DES **ACTRICES ET ACTEURS JEUNESSE** Prévenir et lutter contre les discriminations et les rapports de domination - DRJSCS Bretagne - avril 2013

Films documentaires/expositions

Je tu ils discriminent : Documentaire réalisé par Jérôme Fenez et produit par le Collectif d'Information et de luttes discrim'ac-tion et le centre social, la maison des Tilleuls, 2008, durée : 25 min. Ce film a pour ambition de questionner les individus sur leur propre rapport à la discrimination et d'interroger « les bons sentiments », l'autocensure, les préjugés, discuter, échanger sur les discriminations ainsi que sur les représentations de chacun.e.

Vivre l'ensemble l'égalité : documentaire réalisé par un collectif de jeunes de Lormont, D.I.D.E.E., produit par M-Allians, 2011. Durée : 25 min. Ce film d'interpellation définit avec justesse et acuité le problème des discriminations par les premier-e-s concerné-e-s.

Décolonisons l'histoire : documentaire réalisé par le collectif « Vivre ensemble l'égalité », Garage Films, 2014. Durée : 35 min. Le film porte un regard critique sur les pages oubliées de l'histoire (notamment sur l'histoire coloniale) dans les manuels scolaires et l'enseignement au sein de l'Education Nationale.

Exposition Nous ! Comment faire société commune ? : une exposition dessinée et interactive afin de lier enjeux de mémoire, d'histoire et de lutte contre les discriminations, ISCRA-Méditerranée et ZèdeGRAFIK, 2018.

Méthodes/animations

Rapports de pouvoir /

«Pas en avant» ou «Marche des Privilèges» pour amener un groupe à prendre conscience des rapports de domination et de pouvoir qui les traversent.

Représentations, stéréotypes /

Le jeu des citrons pour travailler les notions de stéréotypes, préjugés, exclusion, inclusion...

Jeu de prévention du CRIPS : Cet outil pédagogique interactif permet de faire réfléchir les jeunes de façon ludique sur leurs idées préconçues liées aux qualités masculines et féminines. Le jeu permet d'amorcer un débat sur les normes imposées par la société sur le genre : <https://www.lecrips-idf.net/jeu-prevention-stereotype-egalite-homme-femme>

Jeu Qui-est-ce ? : Le « qui est-ce » permet d'aborder un ensemble de thématiques en lien avec la sexualité : les stéréotypes sexués, les rôles sociaux, le sexisme, l'orientation sexuelle et l'homophobie. L'outil permet aux participants de constater par eux-mêmes la difficulté de se détacher de certains stéréotypes. <https://www.lecrips-idf.net/jeu-prevention-vie-affective-et-sexuelle-qui-est-ce>

Laïcité /

L'association ENQUÊTE a développé des outils à destination des acteurs éducatifs intervenant auprès d'enfants dans des champs divers : enseignants, animateurs, éducateurs, chefs scouts, coachs sportifs... En cohérence avec leur mission, ces outils leur permettent de s'emparer de la laïcité et des faits religieux afin d'être en mesure de les aborder de façon ludique avec les enfants. <https://www.enquete.asso.fr/notre-action/les-outils/>

Estime, émotions /

Outils COMITYS : comitys a sélectionné plus de 100 outils pédagogiques gratuits, stimulants, modernes - Vidéos, trames d'animation Sur l'estime de soi, l'amour, la fraternité, les violences, les émotions, la sexualité...

<https://www.comitys.com/>

Discriminations / Objectif diversité : Un jeu de cartes pratique pour aborder le thème des discriminations

<http://www.keski.fr/fr/wp-content/uploads/2015/05/DossierPre%CC%81sentJeuCartesDISCRIMINABLES-KESKI.ppt.pdf>

Engagement, pouvoir d'agir /

Jeux Comprendre pour Agir : Ces outils ont l'ambition de décrypter les 17 Objectifs De Développement Durable - ODD, de rendre accessible les enjeux liés à l'atteinte de ces objectifs, et surtout, de donner envie aux 12-25 ans de s'engager en faveur d'un mode de développement plus respectueux de la planète, des femmes et des hommes. <https://www.comprendrepouragir.org/categorie-produit/moodd/>

Podcasts :

Les Couilles sur la Table : Un podcast destiné aux femmes, aux hommes qui se posent des questions sur eux-mêmes. Un jeudi sur deux. Une émission animée par Victoire Tuillon. Un podcast de Binge Audio.

Kiffe ta Race: Pourquoi le mot « race » est-il tabou ? Ou'en est-il quand on est, à la fois, victime de discriminations raciales et sexuelles ? Comment assumer son identité plurielle ? Un mardi sur deux, Rokhaya Diallo et Grace Ly reçoivent un-e invité-e pour explorer les questions raciales sur le mode de la conversation et du vécu. Kiffe ta race est un podcast de Binge Audio.

Retrouvez ces ressources et d'autres encore :

Rubrique LCD sur cestpossible.me

et d'autres ressources à partager entre centres sociaux, fédérations...avec un petit coup de fil !

et si vous avez expérimenté des outils, méthodes qui ne sont pas référencées, n'hésitez pas à le faire savoir!

NOTES

Séminaire de clôture...

Narbonne / Argenteuil / online 4&5 juin 2021

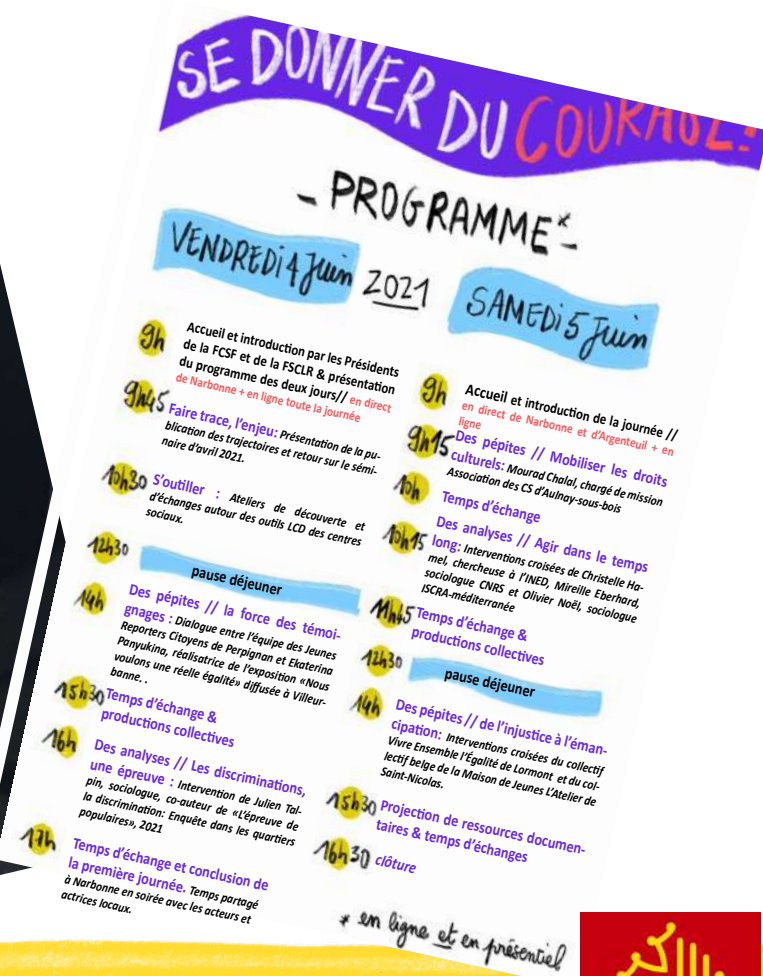
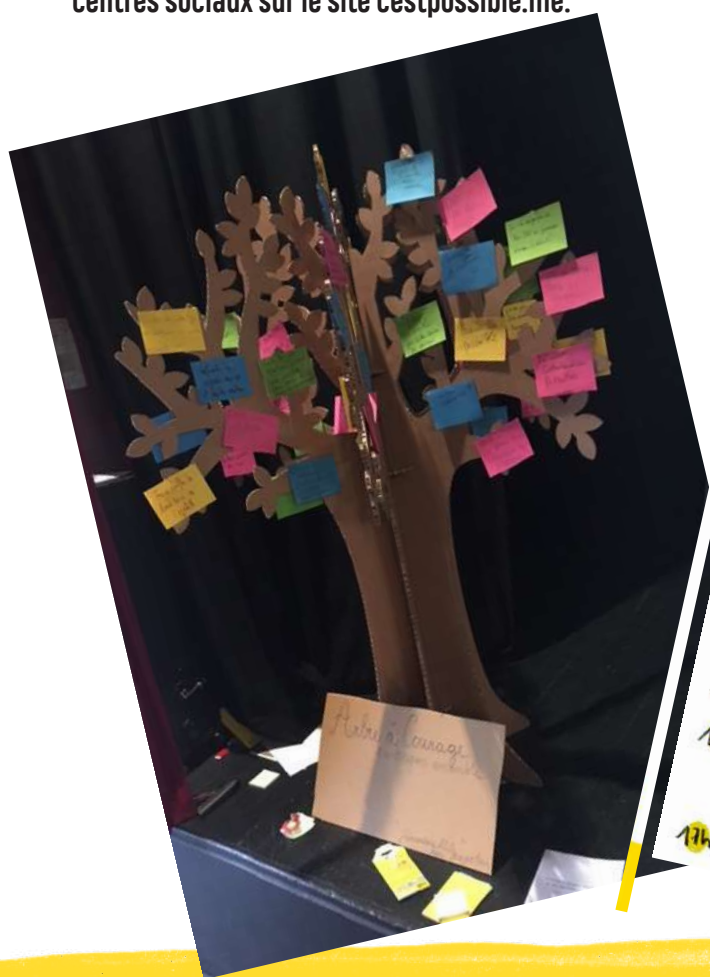
SE DONNER DU COURAGE...

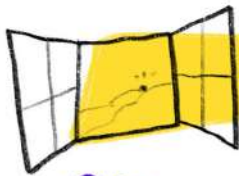
Comment se donner du courage pour poursuivre la lutte pour l'égalité et contre les discriminations, tel était l'objectif du séminaire national de la FCSF qui s'est tenu les 4 et 5 juin 2021 à Narbonne.

Mais de quel courage parle-t-on ? Dans un contexte marqué par le souffle récurrent, souvent violent, du vent conservateur qui précède la tempête réactionnaire pour disqualifier toute forme de revendication d'égalité et de justice sociale, le **courage du coeur**, celui qui permet de **ne pas céder à la peur** est sans doute nécessaire.

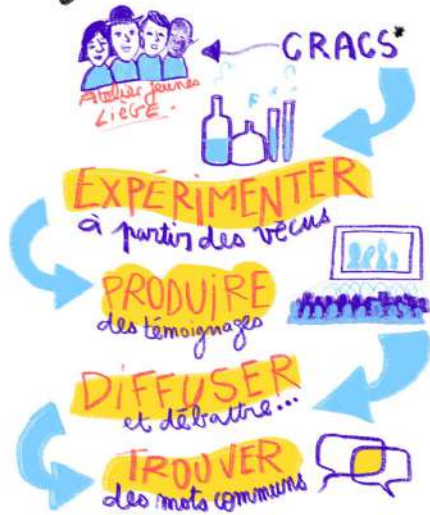
Mais il n'est pas suffisant. Cette forme de courage qui renvoie par son étymologie grecque (Andreia) à la notion de virilité, de bravoure, ne doit pas nous faire oublier le **courage de la raison**, celui qui nous permet de penser les conditions de l'émancipation, d'innover pour **inventer plus de justice sociale**, et ce de façon posée, sereine, certaine, afin de **sentir la douce brise de l'égalité**.

C'est cette douce brise de l'égalité qui nous a permis de partager durant ces deux journées de beaux échanges, de belles idées, de découvrir de belles initiatives que l'on espère pouvoir partager plus largement avec l'ensemble du réseau des centres sociaux sur le site cestpossible.me.





VERS L'ÉMANCIPATION



* Citoyen.e.s Responsable Actif critique et Solidaire

* c'est un engagement fort, de l'amour!

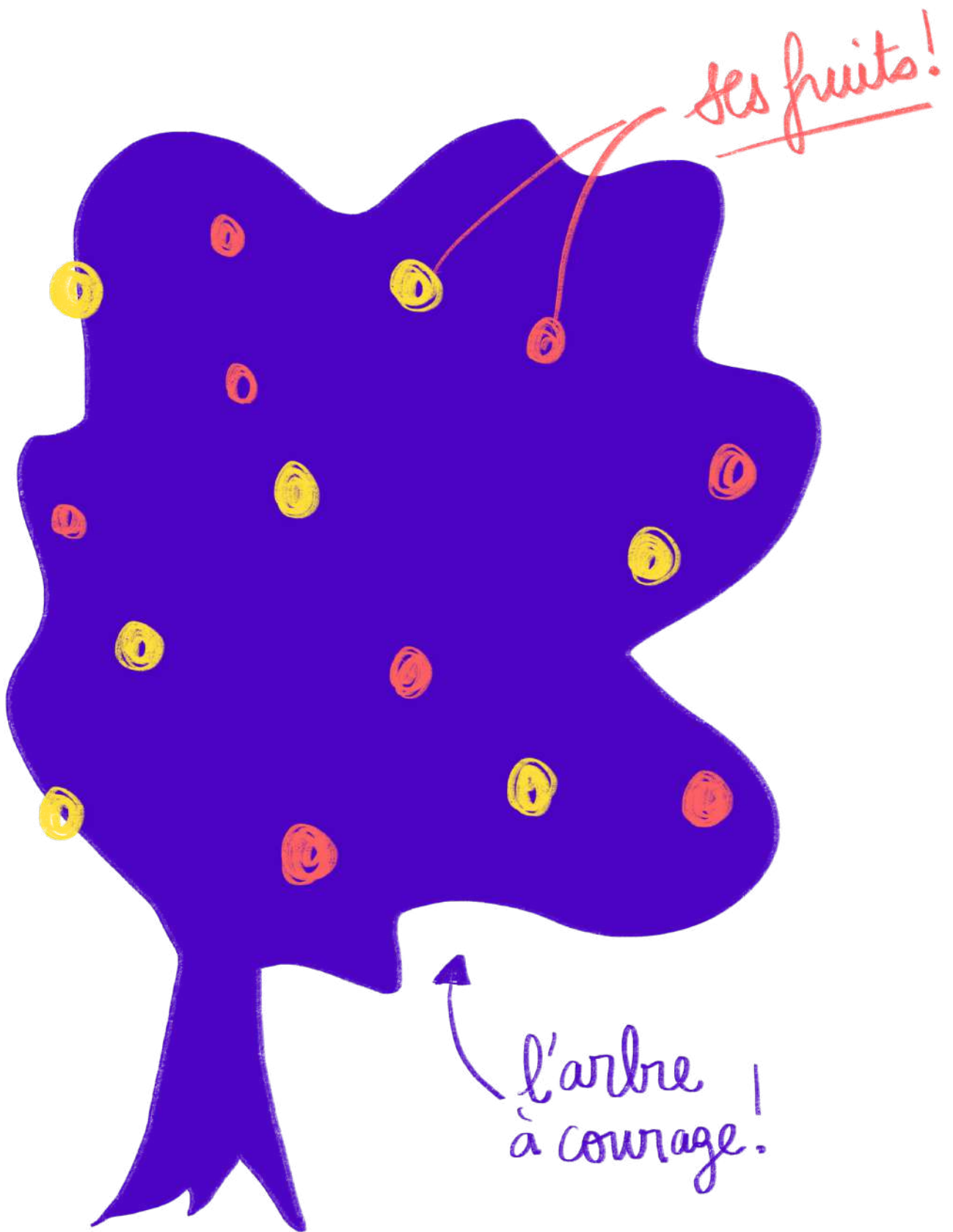
retrouvez des extraits vidéos des interventions sur cestpossible.me, rubrique LCD



DES RECHERCHES pour avancer.



* Hélène BAISSARD, Julien TALPIN, Samir Hadji Belgacem, Maxime CARREL, Simona KAYA, Anas PRENNET, Guillaume ROUX



ses fruits!

l'arbre
à courage.

Les discriminations, il faut en parler.... pour faire avancer les choses...

Développer une fermeté de l'intelligence

Courage de l'esprit, être rassuré

Expérimenter un peu partout

La lutte est joyeuse !

Faire avec le réel

Capacité à entendre certains points de vue

Renverser les rapports de forces

Expérimenter ensemble sur nos postures sans jugement

Mobiliser les habitants et les habitantes

Sur les territoires développer les alliances qui sont importantes

Impliquer toutes et tous de nos réseaux dans la LCD

2 jours ensemble pour lutter contre les discriminations chaque année !

Réfléchir dans le CS ensemble pour permettre de dépasser ces situations

Avec des temps comme ce séminaire je me sens plus libérée, rassurée, renforcée

Ce qui fait tenir : la démocratie

Se retrouver pour partager en vrai

La parole directe est un levier puissant

Repartir de plus belle !

J'ai plus de courage pour oser dire STOP aux financeurs abuseurs

Faire émerger la parole pour accueillir ses ressentis

Créer les conditions pour réparer les préjudices
Travailler ensemble

Le pouvoir, la justice

Courage du cœur = cœur, bravoure

Égalité, solidarité, courage

Partir des petits « Je » et construire un grand « Nous »

Confronter les regards sur soi et sur les autres

Apprendre collectivement nos droits et les faire appliquer

Héroïnes et héros ordinaire

De la nouvelle génération viennent les solutions

Dire NON

Narbonne, Juin 2021

Ce document est une trace vivante du travail mené par les centres sociaux, les fédérations régionales et la Fédération nationale des centres sociaux et socioculturels de France.

Il est le fruit de l'engagement d'un groupe ressources national, réuni autour de Patricia Brenner, Déléguée nationale et accompagné par Olivier Noël, sociologue et Céline Ziwès illustratrice et facilitatrice.

Chacun.e de ses membres a ainsi contribué à l'écriture de ce document, qu'ils et elles en soient ici remercié.e.s :

- Patricia Brenner, FCSF
- Caroline Arcade, stagiaire à la Fédération Languedoc Rousillon
- Rodolphe Devalcourt, Fédération Languedoc Rousillon
- Olivier Joulain, Fédération Maine et Loire Mayenne
- Nour-Eddine Laouer, Fédération du Val d'Oise
- Nabil Kouidi, Conseil d'administration FCSF
- Franck Mohimont, Fédération Ardennaise
- Delphine Thiebault, Fédération des Pays Picards

À nos côtés depuis le départ, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, représentée par Camille Besnard, chargée de mission.

CONTACTS :

Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France

10 rue Montcalm
75018 Paris
fcsf@centres-sociaux.fr
01 53 09 96 16

